

LFP



LIGUE DE
FOOTBALL
PROFESSIONNEL

SITUATION DU FOOTBALL PROFESSIONNEL

SAISON 2019/2020



LIGUE 1
Uber Eats



LIGUE 2
BKT

SOM- MAIRE



	CHIFFRES CLÉS 2018/2019	5
01	LIGUE 1	8
1.1	Les chiffres clés	10
1.1.1	Synthèse	10
1.1.2	Les produits	12
1.1.3	Les charges d'exploitation	24
1.1.4	Les opérations sur joueurs	30
1.1.5	Les résultats	32
1.1.6	Les financements des clubs	36
1.1.7	L'analyse des réalisations par rapport aux budgets initiaux saison 2019/2020	38
1.2	Le lien entre résultats sportifs et caractéristiques financières	39
1.2.1	Les résultats sportifs	39
1.2.2	Les risques/opportunités sportifs et masse salariale	42
1.2.3	Un impact fort des résultats sportifs sur les revenus	45
1.2.4	La corrélation entre masse salariale brute moyenne annuelle et réussite sportive	46
1.2.5	L'analyse par groupes de clubs pour la saison 2019/2020	48
02	LIGUE 2	50
2.1	Les chiffres clés	52
2.1.1	Synthèse	52
2.1.2	Les produits	54
2.1.3	Les charges d'exploitation	63
2.1.4	Les opérations sur joueurs	70
2.1.5	Les résultats	72
2.1.6	Les financements des clubs	74
2.1.7	L'analyse des réalisations par rapport aux budgets initiaux saison 2019/2020	76
2.2	Le lien entre résultats sportifs et caractéristiques financières	77
2.2.1	Les résultats sportifs	77
2.2.2	Les risques/opportunités sportifs et masse salariale	80
2.2.3	Un impact fort des résultats sportifs sur les revenus	82
2.2.4	La corrélation entre masse salariale et réussite sportive	83
2.2.5	L'analyse par groupes de clubs pour la saison 2019/2020	84
03	BENCHMARK EUROPÉEN	86
3.1	Benchmark européen des produits hors opérations de mutation	88
3.2	Corrélation entre résultats sportifs et revenus	107
3.3	BREXIT : quel enjeu pour les clubs Français ?	113

CHIFF- FRES

1

LIGUE 1 ET LIGUE 2 CUMULÉES

CHIFFRES CLÉS 2019/2020

COMPTES CUMULÉS LIGUE 1/LIGUE 2	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En millions d'euros			
Total produits d'exploitation	2 114	1 791	-15 %
Résultat d'exploitation	-835	-1 201	-44 %
Résultat des opérations mutation	740	738	0 %
Résultat opérationnel courant	-96	-463	-383 %
Résultat net	-160	-269	-68 %
Capitaux propres	956	870	-9 %
Comptes-courants actionnaires	642	583	-9 %
Trésorerie nette endettement	-239	-183	+23 %

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ LIGUE 1/LIGUE 2	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	1 016 161	795 795	-22 %
Sponsors - Publicité	456 126	509 798	+12 %
Recettes matches	221 985	186 892	-16 %
Autres produits (dont merchandising)	419 367	298 946	-29 %
TOTAL PRODUITS HORS MUTATION	2 113 640	1 791 431	-15 %
Rémunération du personnel	1 225 871	1 267 984	+3 %
Charges sociales	361 948	330 421	-9 %
Indemnités de mutation	409 682	510 680	+25 %
Honoraires d'agents	112 386	135 468	+21 %
Autres charges	839 209	748 151	-11 %
TOTAL CHARGES HORS MUTATION	2 949 095	2 992 705	+2 %
RÉSULTAT DES OPÉ. HORS MUTATION	-835 455	-1 201 275	-44 %
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	739 567	738 333	0 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-95 888	-462 942	-383 %
Résultat financier	-53 462	-52 892	+1 %
Résultat exceptionnel : autres	-16 829	98 620	+686 %
Impôt société	-19 268	-18 609	+3 %
Rést. except. : abandons/reprises comptes-courants	25 553	166 652	+552 %
RÉSULTAT NET	-159 894	-269 171	-68 %

BILAN CUMULÉ	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En milliers d'euros			
Immo. incorporelles : indemnités de mutations	1 071 883	1 292 135	+21 %
Autres immobilisations	881 998	913 045	+4 %
Créances sur mutations de joueurs	771 840	615 006	-20 %
Autre actif circulant	562 376	682 926	+21 %
Disponibilités et V.M.P.	319 328	474 288	+49 %
TOTAL ACTIF	3 607 425	3 977 400	+10 %
Capitaux propres	955 968	869 703	-9 %
Comptes-courants d'actionnaires	641 602	582 558	-9 %
Provisions risques et charges	65 491	74 631	+14 %
Dettes financières	557 922	657 134	+18 %
Dettes sur mutations de joueurs	484 835	756 884	+56 %
Autres dettes	901 606	1 036 489	+15 %
TOTAL PASSIF	3 607 425	3 977 400	+10 %
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-159 894	-269 171	-68 %



LIGUE 1





OLYMPIQUE LYONNAIS

1 LIGUE 1

1.1 LES CHIFFRES CLÉS

1.1.1 SYNTHÈSE

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	900 786	690 124	-23 %
Sponsors - Publicité	414 882	472 615	+14 %
Recettes matches	201 123	169 922	-16 %
Autres produits (dont merchandising)	385 639	264 866	-31 %
TOTAL PRODUITS HORS MUTATION	1 902 430	1 597 527	-16 %
Rémunération du personnel	1 085 370	1 134 043	+5 %
Charges sociales	303 726	282 395	-7 %
Indemnités de mutation	397 035	494 913	+25 %
Honoraires d'agents	104 223	126 046	+21 %
Autres charges	715 222	629 769	-12 %
TOTAL CHARGES HORS MUTATION	2 605 576	2 667 167	+2 %
RÉSULTAT DES OPÉ. HORS MUTATION	-703 146	-1 069 640	-52 %
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	634 998	623 521	-2 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-68 148	-446 120	-555 %
Résultat financier	-51 464	-52 096	-1 %
Résultat exceptionnel : autres	-15 384	79 886	+619 %
Impôt société	-17 740	-16 448	+7 %
Rést. except. : abandons/reprises comptes-courants	26 295	165 052	+528 %
RÉSULTAT NET	-126 441	-269 726	-113 %

BILAN CUMULÉ	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En milliers d'euros			
Immo. incorporelles : indemnités de mutations	1 048 769	1 270 766	+21 %
Autres immobilisations	745 461	783 224	+5 %
Créances sur mutations de joueurs	729 663	540 019	-26 %
Autre actif circulant	498 702	630 687	+27 %
Disponibilités et V.M.P.	282 504	389 056	+38 %
TOTAL ACTIF	3 305 099	3 613 752	+9 %
Capitaux propres	889 211	761 490	-14 %
Comptes-courants d'actionnaires	568 066	534 982	-6 %
Provisions risques et charges	58 005	64 786	+12 %
Dettes financières	522 280	578 669	+11 %
Dettes sur mutations de joueurs	469 647	745 916	+59 %
Autres dettes	797 889	927 908	+16 %
TOTAL PASSIF	3 305 099	3 613 752	+9 %
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-126 441	-269 726	-113 %

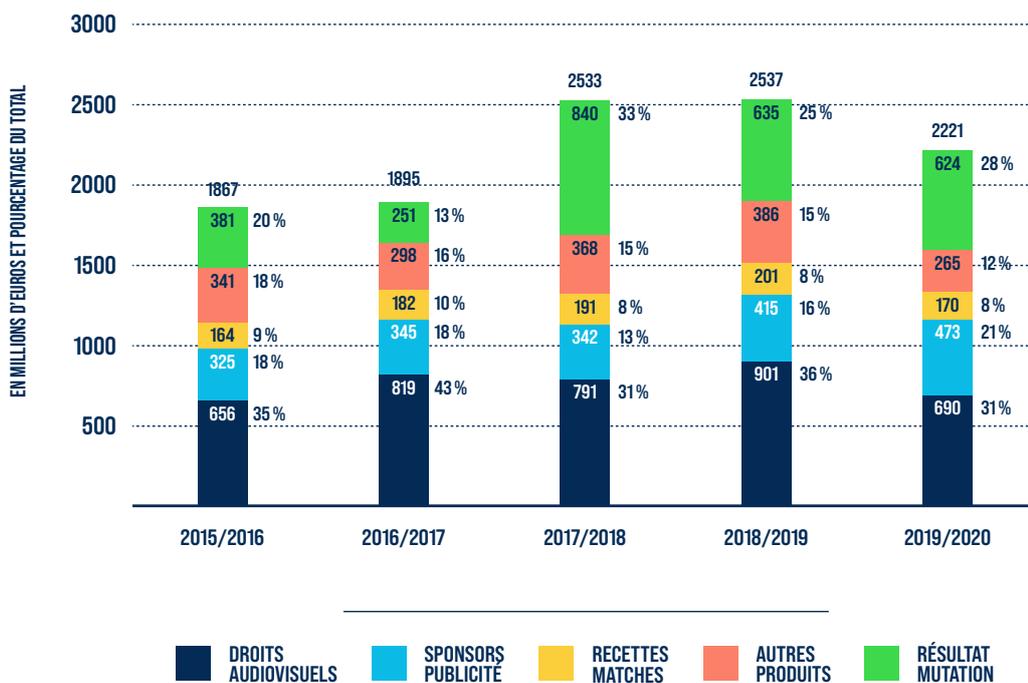
1.1.2

LES PRODUITS

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT RÉSULTAT DES MUTATIONS)

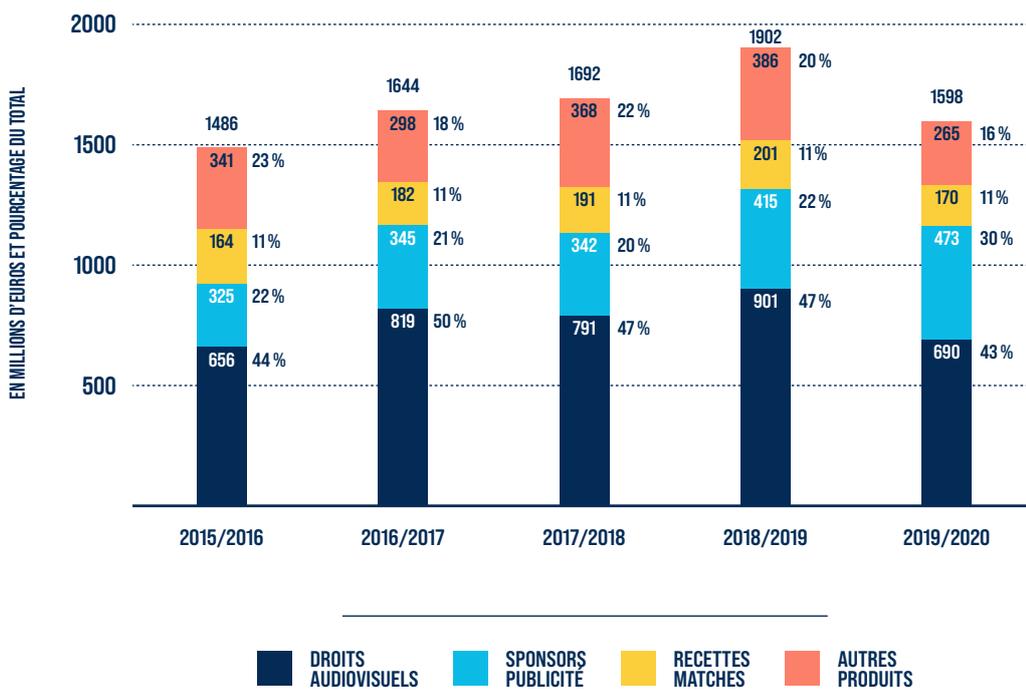
- Les produits totaux incluant le résultat des opérations de mutation s'élèvent à 2,221 milliards d'euros en Ligue 1 en 2019/2020.
- Au global, les produits ont fortement baissé cette année par rapport à la saison 2018/2019 (- 316 M€).

Ce fléchissement cache une certaine disparité, puisque les produits hors mutation ont baissé de manière conséquente (-16%) tandis que les résultats des opérations mutations demeurent stables.

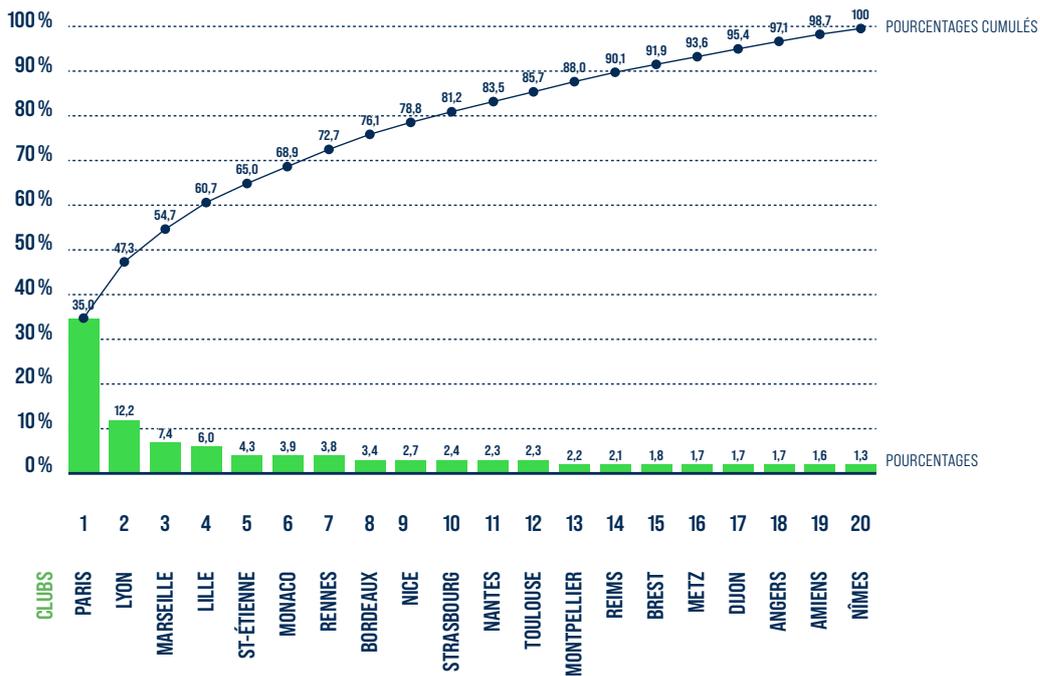


ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

- Les produits hors mutation s'élèvent à 1,598 milliard d'euros en Ligue 1 pour 2019/2020 (-304 M€ par rapport à 2018/2019).
- Les différents types de produits sont en baisse par rapport à 2018/2019, à l'exception des produits de sponsoring/publicité (+ 58 M€). La plus forte diminution concerne les droits audiovisuels (-211 M€).



RÉPARTITION DES PRODUITS HORS MUTATION



Sur l'axe des abscisses se trouvent les équipes classées de celle avec les plus hauts produits hors mutation à celle avec les plus faibles produits hors mutation.
 Sur l'axe des ordonnées se trouve le pourcentage cumulé des produits hors mutation de Ligue 1.

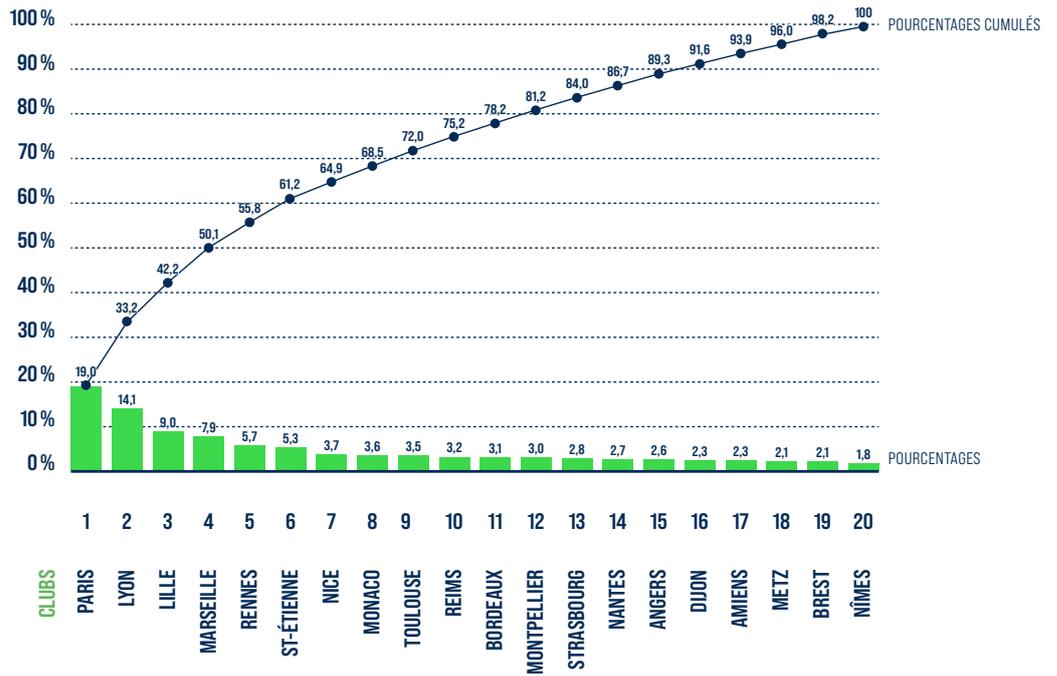
- Comme en 2018/2019, la courbe montre ici une forte concentration des produits sur un petit nombre de clubs :
- Les 3 clubs ayant les produits hors mutation les plus élevés (Paris, Lyon et Marseille) totalisent plus de la moitié des produits hors mutation de la Ligue 1. Cette proportion serait de 15 % si toutes les équipes de Ligue 1 avaient les mêmes produits hors mutation.
- Le PSG génère à lui seul plus d'un tiers des revenus de la Ligue 1, soit autant que le total des revenus pour les 15 clubs avec les revenus les plus faibles.



1.1.2.1

LES DROITS AUDIOVISUELS

LES DROITS AUDIOVISUELS DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1



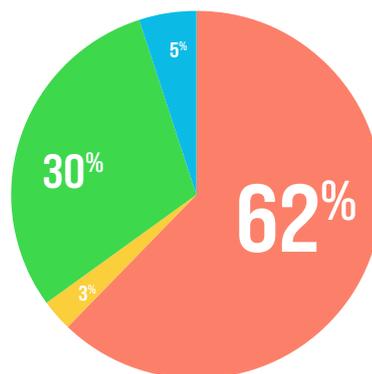
- La courbe bleue montre une répartition des droits audiovisuels du championnat relativement inégalitaire :
- Les 3 premiers clubs représentent 42,2% des droits audiovisuels du championnat de Ligue 1, contre 39,3% pour la saison 2018/2019.
- Les 4 premiers clubs représentent très légèrement plus de la moitié des droits (50,1%).

LES DROITS AUDIOVISUELS POUR LES CLUBS AYANT PARTICIPÉ AUX COUPES D'EUROPE

CLUB	PARCOURS EUROPÉEN	DROITS AUDIO-VISUELS EUROPÉENS	DROITS AUDIO-VISUELS LIGUE 1	AUTRES DROITS AUDIO-VISUELS	TOTAL DROITS AUDIO-VISUELS	PART COUPE D'EUROPE
LYON	½ finale Champions League	64,4 M€	29,5 M€	3,7 M€	97,6 M€	66 %
PARIS	Finale Champions League	84,9 M€	41,7 M€	4,8 M€	131,4 M€	64,6 %
LILLE	Phases de groupe Champions League	36,4 M€	23,9 M€	1,6 M€	61,9 M€	58,8 %
ST-ÉTIENNE	Phases de groupe Europa League	12,8 M€	22 M€	2,2 M€	36,9 M€	34,6 %
RENNES	Phases de groupe Europa League	12,1 M€	26 M€	1,3 M€	39,3 M€	30,8 %
TOTAL		210,6 M€	143,1 M€	13,6 M€	367,1 M€	57,4 %

- Au global, plus de la moitié des droits audiovisuels perçus par les clubs qualifiés en Coupes d'Europe proviennent des compétitions européennes.
- Les droits audiovisuels sont en forte baisse par rapport à la saison précédente : -38 M€ pour les droits européens, -100,6 M€ pour la Ligue 1 et -142 M€ pour les droits audiovisuels totaux.
- La part européenne des droits audiovisuels est logiquement plus importante pour les clubs en Champions League que pour les clubs en Europa League : autour de 60 % pour le PSG, Lyon et Lille contre 30 % pour St-Étienne et Rennes.

RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS PAR COMPÉTITION

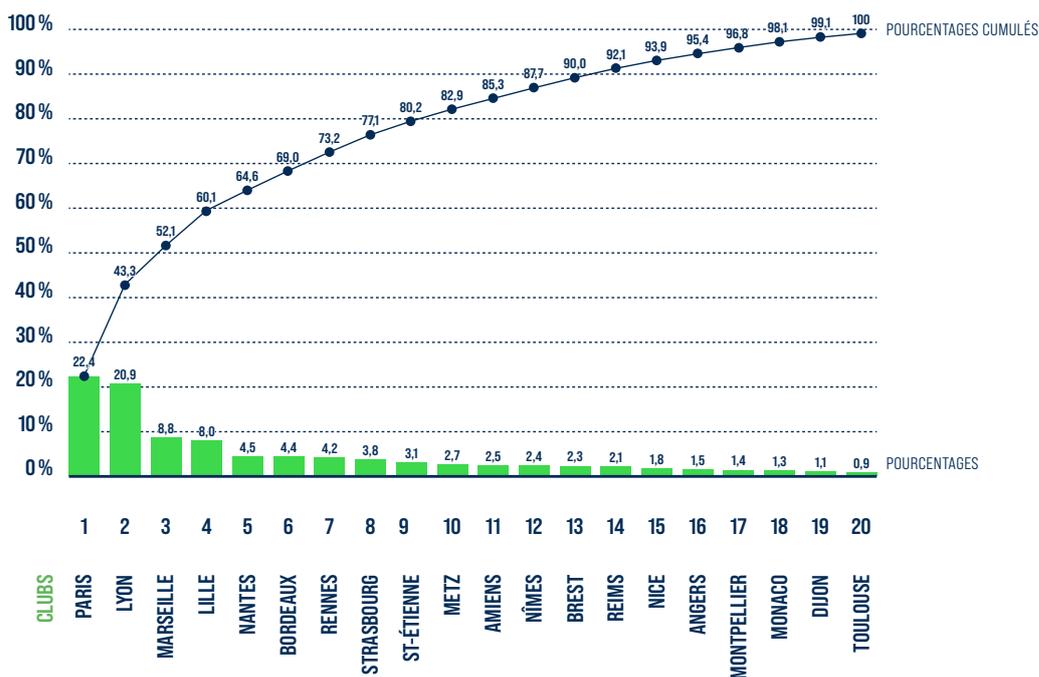


- Au global, les droits audiovisuels liés à des coupes internationales représentent 30 % des droits audiovisuels totaux en 2019/2020, contre 28 % en 2018/2019.

1.1.2.2

LES RECETTES BILLETTERIE

LES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1



■ Comme lors des saisons précédentes, les recettes matches en Ligue 1 sont beaucoup plus concentrées que les droits audiovisuels du championnat. Lyon et Paris représentent à eux seuls 43,3% des recettes matches de la Ligue 1 grâce à leur taux de remplissage très élevé et au prix moyen de leurs billets.

RECETTES MATCHES : ANALYSE PAR CATÉGORIE DE SPECTATEURS

	2018/2019	2019/2020	VARIATION
Catégorie de spectateurs (nombre)	Moyenne par match		
Abonnés	13 239	12 201	-8 %
Payant au match	7 253	6 762	-7 %
TOTAL SPECTATEURS PAYANTS	20 492	18 963	-7 %
RECETTES TOTALES M€	197,2	131,4	-33 %
Prix moyen à l'abonnement	24,04 €	22,69 €	-6 %
Prix moyen spectateurs payants au match uniquement	27,65 €	28,47 €	+3 %
Prix moyen spectateurs payants	25,32 €	24,75 €	-2 %

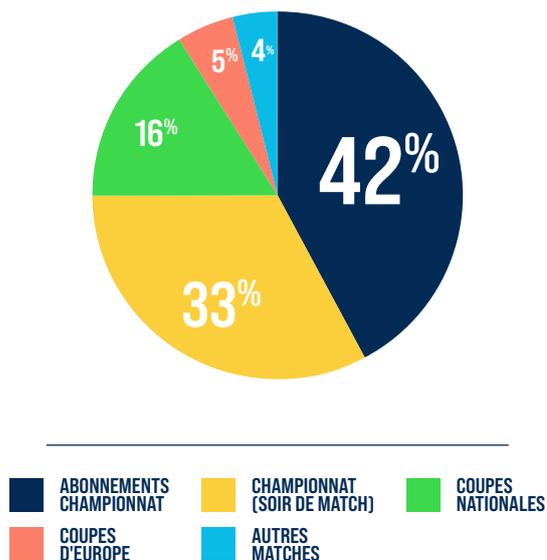
- Les recettes totales de la billetterie sont en baisse de 33%. Cette chute est due à l'arrêt exceptionnel de la Ligue 1 à la 28^e journée (au lieu de la 38^e) en raison de la pandémie de coronavirus.
- Le nombre moyen de spectateurs payants par match a diminué de 7% par rapport à la saison 2018/2019.
- Au global, le prix moyen des billets a baissé de 0,57€ par rapport à 2018/2019.

RECETTES MATCHES : ANALYSE DES CLUBS AYANT PARTICIPÉ À UNE COMPÉTITION EUROPÉENNE

CLUB	PARCOURS EUROPÉEN	RECETTES MATCHES EN COUPE D'EUROPE	TOTAL DES RECETTES MATCHES BRUTES	PART DES COUPES D'EUROPE DANS LA BILLETTERIE
LYON	½ finale Champions League	12,1 M€	35,5 M€	34 %
PARIS	Finale Champions League	6,3 M€	38,1 M€	16,6 %
LILLE	Phases de groupe Champions League	5,3 M€	13,6 M€	39,2 %
RENNES	Phases de groupe Europa League	2 M€	7,2 M€	28,4 %
ST-ÉTIENNE	Phases de groupe Europa League	0,8 M€	5,3 M€	15,3 %
TOTAL		26,5 M€	99,7 M€	26,6 %

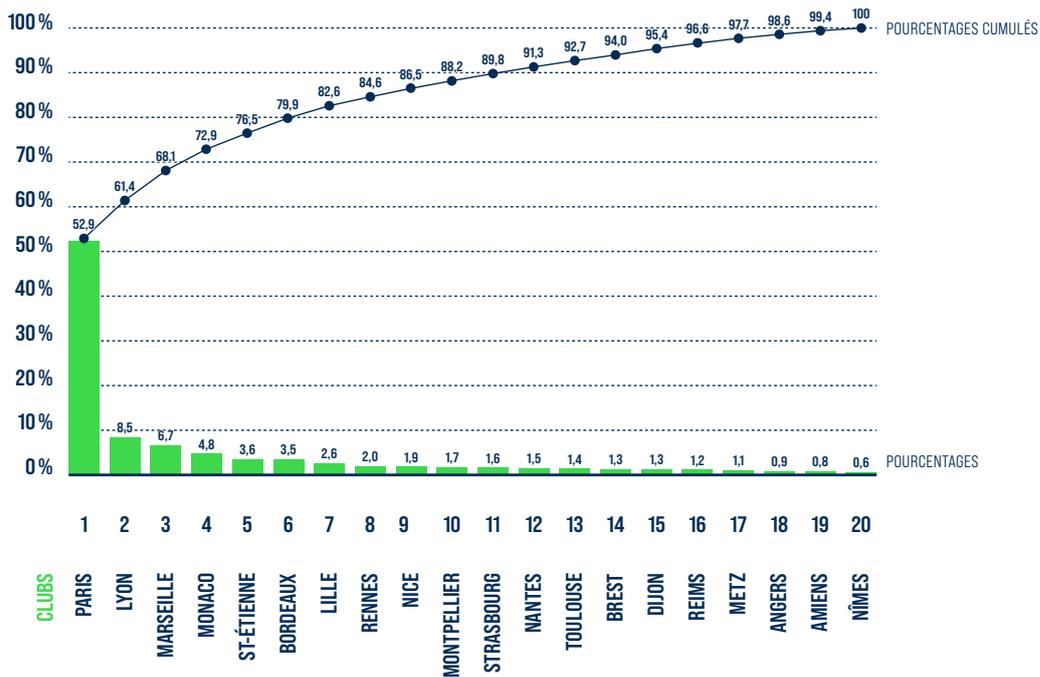
- Au global, les clubs engagés en Coupes d'Europe ont généré plus d'un quart de leurs revenus billetterie lors des matchs européens, contre seulement un cinquième pour la saison 2018/2019.
- Cette augmentation de la part des recettes européennes des clubs provient surtout de l'arrêt prématuré des compétitions domestiques mais aussi du match Lyon-Juventus ayant encore pu être disputé à guichets fermés avant le huis-clos généralisé pour les matchs européens.

RÉPARTITION DES RECETTES MATCHES PAR COMPÉTITION



- Les recettes matches en championnat représentent la majeure partie des recettes matches des clubs (75%).
- Comme lors de la saison 2018/2019, les recettes matches générées par les abonnés sont supérieures aux recettes matches générées par les spectateurs payants au match.
- Les recettes matches en Coupes d'Europe représentent 16 % des recettes matches perçues par l'ensemble des clubs de Ligue 1, contre 13 % pour la saison 2018/2019. Ce chiffre global masque le poids important des recettes matches de Coupes d'Europe dans les recettes matches des clubs qualifiés en Coupes d'Europe (cf tableau précédent).

1.1.2.3 SPONSORING/PUBLICITÉ, MERCHANDISING, SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS ET AUTRES PRODUITS



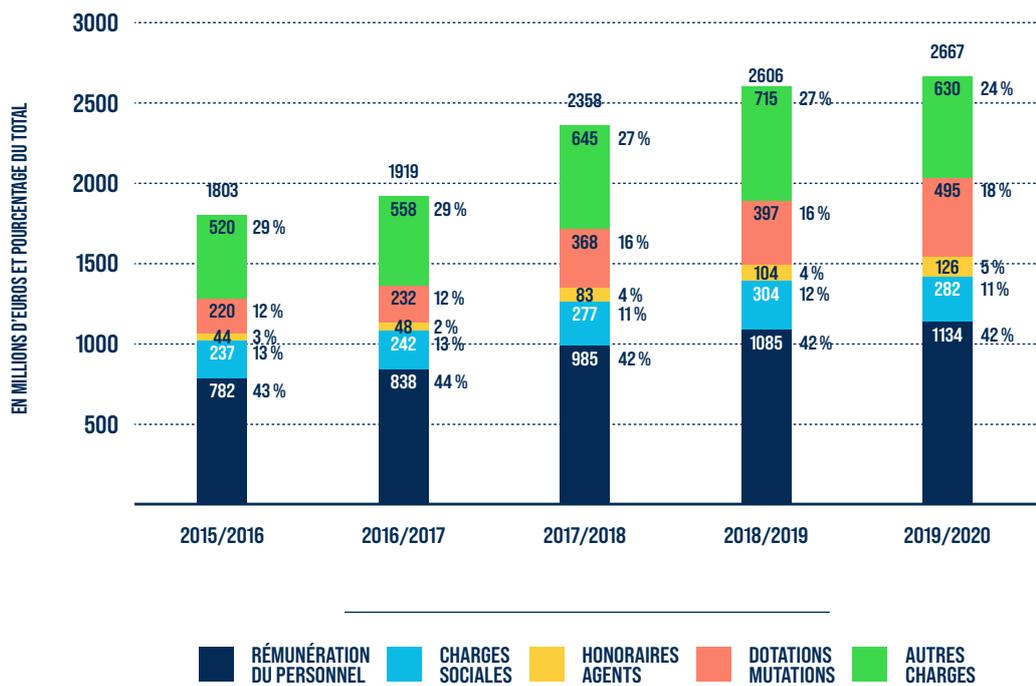
■ La courbe bleue montre une concentration très forte de ces revenus. Cette concentration s'explique par le PSG qui représente à lui seul 52,9 % du total des produits issus du sponsoring, du merchandising des subventions et autres produits.

1.1.3

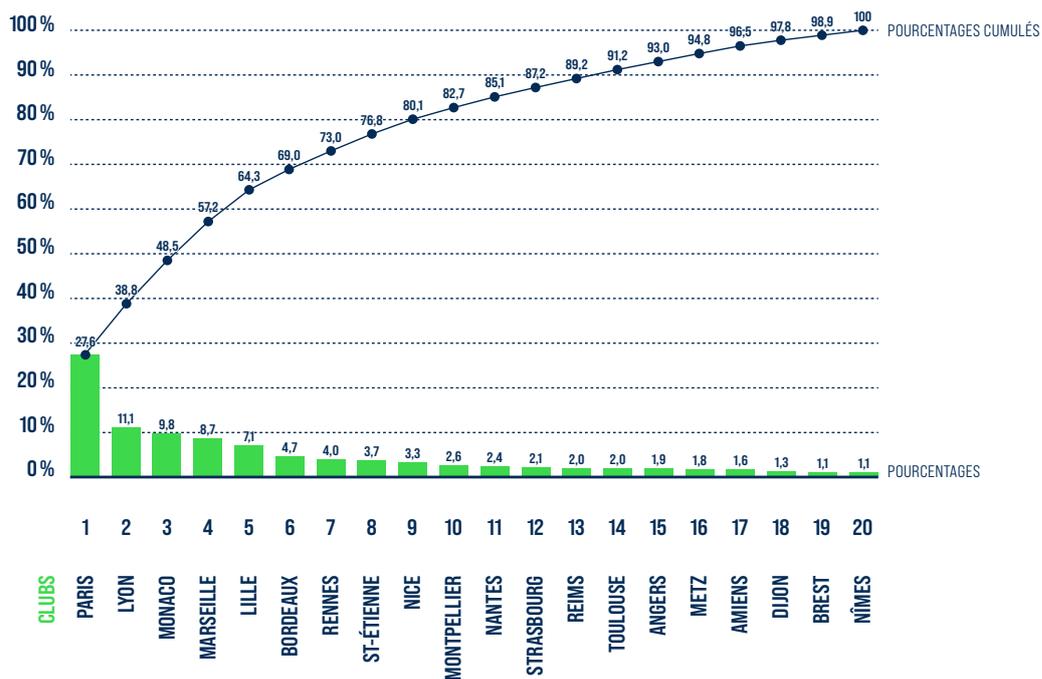
LES CHARGES D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES CHARGES EXPLOITATION

- Les charges d'exploitation s'élèvent à 2,667 milliards d'euros en Ligue 1, soit plus de 1 milliard d'euros de plus que les produits hors mutation.
- Après une augmentation de 23% entre 2016/2017 et 2017/2018 et de 11% entre 2017/2018 et 2018/2019, les charges d'exploitation augmentent à nouveau légèrement en 2019/2020 (+2%). Cette hausse s'explique par l'augmentation de plusieurs postes de dépense :
 - Dotations sur indemnités de mutations : +25 %,
 - Honoraires des agents et intermédiaires : +21%,
 - Rémunération du personnel : +5 %



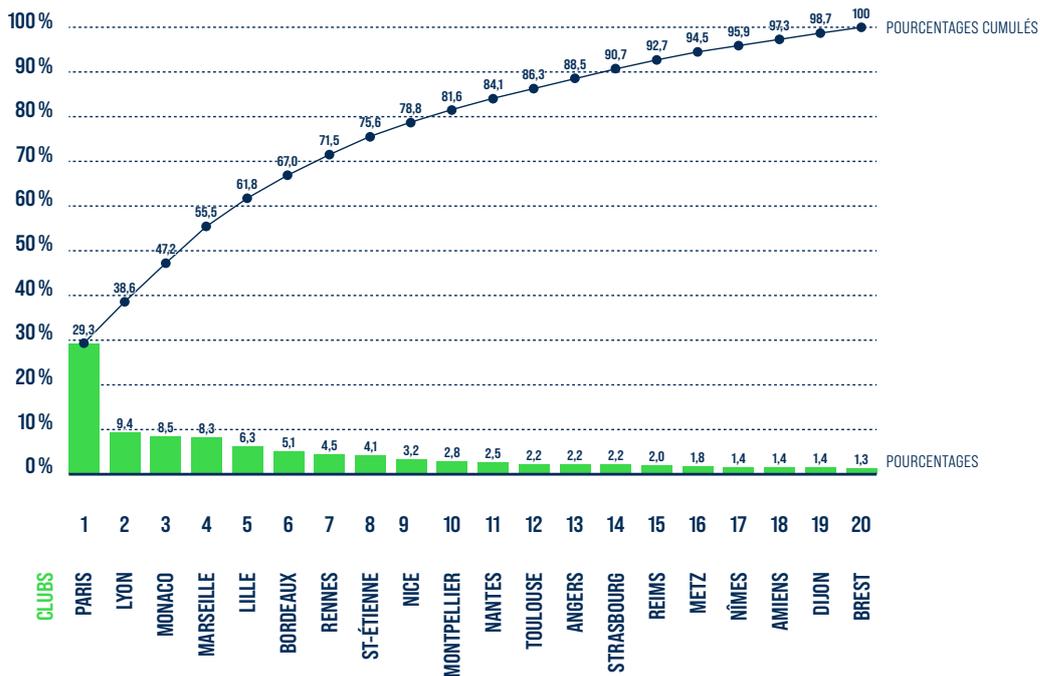
RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



- Tout comme les produits, les charges sont fortement concentrées en Ligue 1: 6 clubs représentent à eux seuls près de 70 % du total des charges d'exploitation de la Ligue 1.
- La part du PSG dans le total des charges d'exploitation est plus faible que la part du PSG dans le total des produits d'exploitation (27,6 % contre 35 % environ).
- Monaco est le troisième club de Ligue 1 en matière de charges d'exploitation (9,8%), mais le 6ème en matière de produits (3,9%).

1.1.3.1 LA MASSE SALARIALE TOTALE

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE



- La masse salariale chargée est le principal poste de dépense des clubs de Ligue 1 (53% du total des charges d'exploitation).
- Les rémunérations chargées sont très variables d'un club à l'autre. Le PSG représente ainsi plus d'un quart de la rémunération chargée de Ligue 1, soit autant que les 14 clubs avec les plus faibles masses salariales.

1.1.3.2

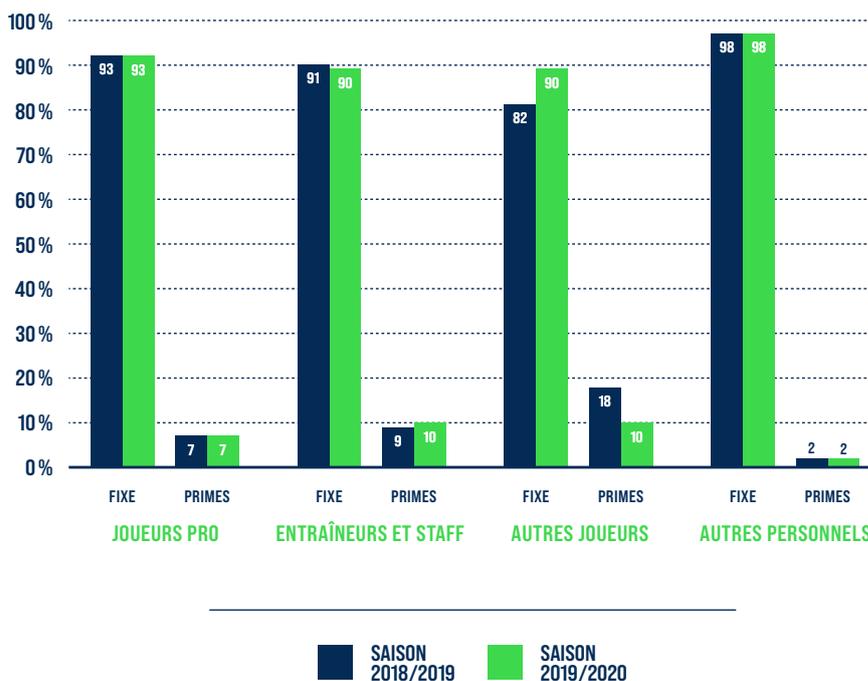
L'ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL

En milliers d'euros	2018/2019	2019/2020	VARIATION
Joueurs professionnels	778 963	853 778	+10 %
Salaire de base	723 643	793 115	+10 %
Primes variables	55 320	60 663	+10 %
Entraîneurs et staff professionnels	124 419	90 095	-27 %
Salaire de base	113 006	81 095	-28 %
Primes variables	11 413	9 000	-21 %
Autres joueurs	31 019	24 322	-22 %
Salaire de base	25 509	21 789	-15 %
Primes	5 510	2 533	-54 %
Autres personnels	145 409	156 971	+8 %
Salaire de base	142 065	153 556	+8 %
Primes	3 344	3 415	+2 %

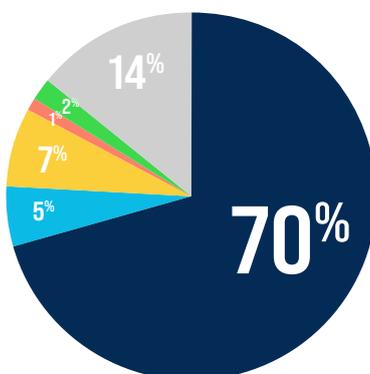
- Les primes variables représentent une faible proportion des rémunérations et ce pour toutes les catégories de salariés.
- La catégorie des entraîneurs et staff professionnels est celle qui a vu sa masse salariale baisser le plus (-27 %). Cela s'explique notamment par le fait que durant la saison 2018/2019, d'importantes primes de licenciement avaient été versées, gonflant artificiellement la masse salariale de cette catégorie (+32 % par rapport à la saison 2017/2018).

RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES



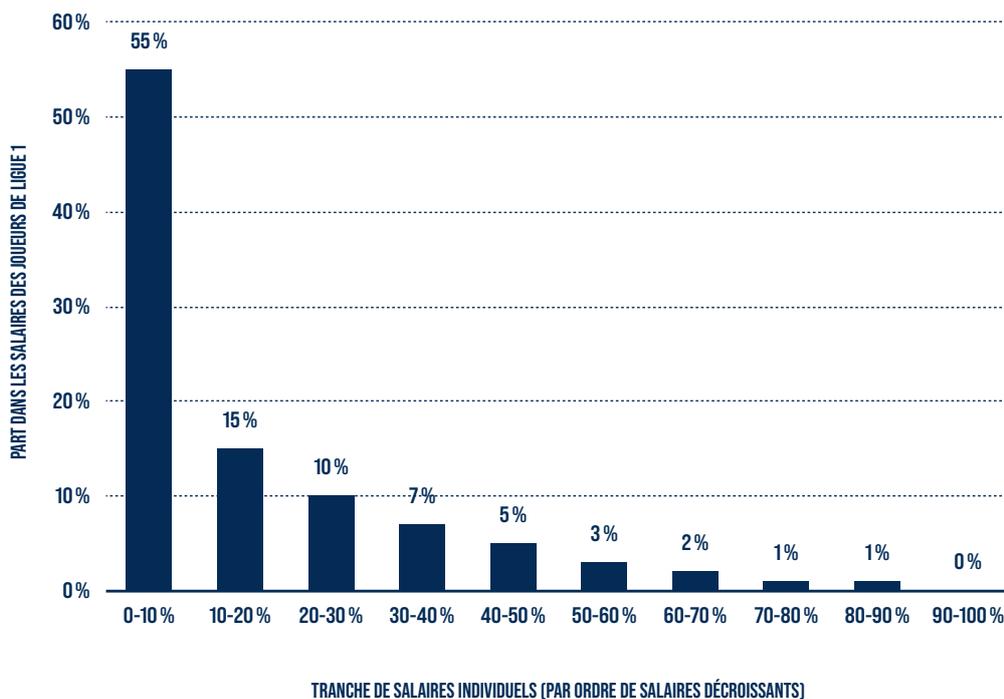
■ La part variable des salaires est globalement stable et ne dépasse jamais 10 % de la rémunération globale, quelle que soit la catégorie de personnels.

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE



■ Les joueurs professionnels représentent 75 % de la rémunération chargée des clubs de Ligue 1, soit 854 M€ contre 779€ en 2018/2019.

POURCENTAGE CUMULÉ DES SALAIRES DE JOUEURS PAR DÉCILE



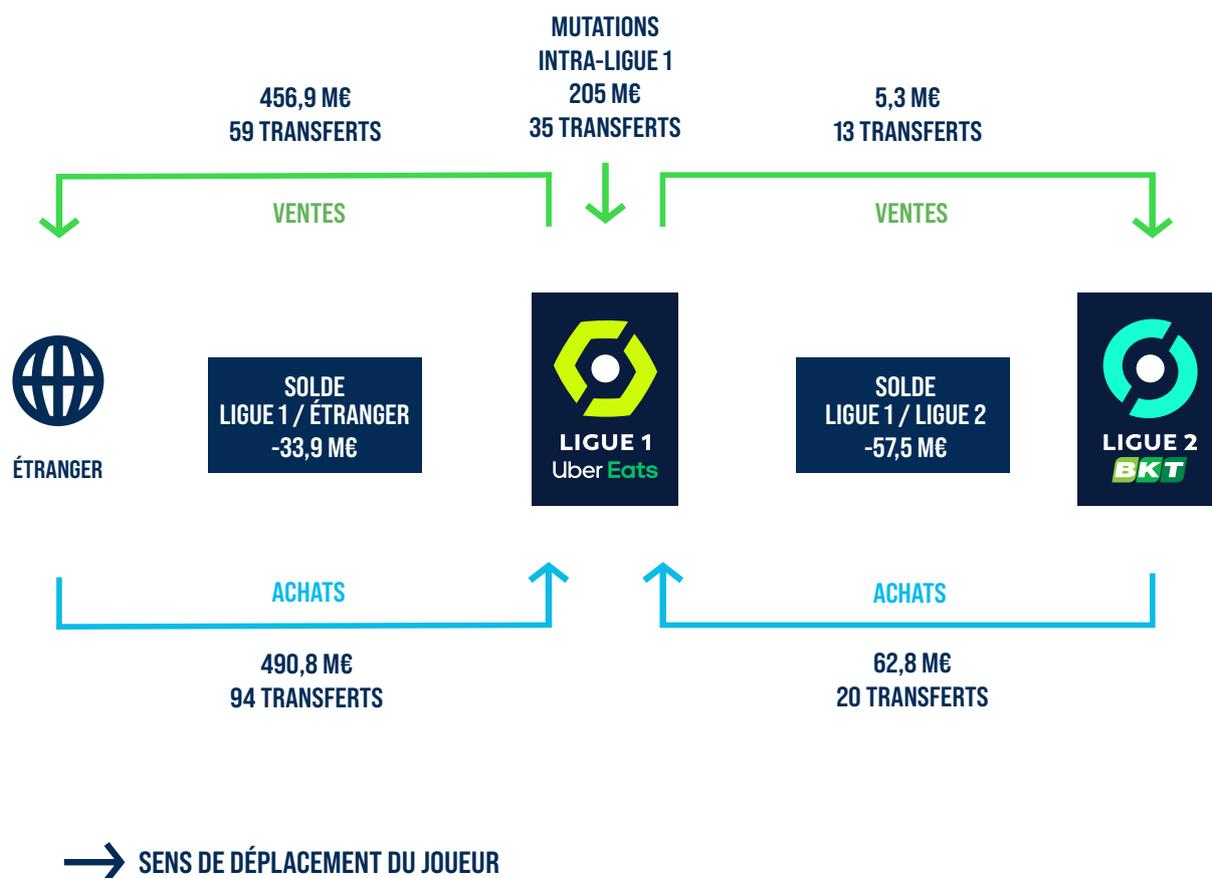
■ Comme en 2018/2019, de très importantes disparités entre les salaires contractuels des joueurs de Ligue 1 sont observées. Les 10 % des joueurs les mieux payés ont une rémunération supérieure à celle des 90 % des joueurs les moins bien payés.

Analyse du portefeuille joueurs	30/06 2020	30/06 2021	30/06 2022	30/06 2023	30/06 2024
Pourcentage du nombre de contrats arrivant à échéance	21%	26%	29%	18%	6%
Pourcentage de la somme des salaires arrivant à échéance	21%	19%	28%	20%	12%

1.1.4

LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS

MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2019-2020



Évolution de la balance des transferts en M€	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Ventes France	314,2	108,1	210,3
Ventes étranger	581,4	677,7	456,9
Achats France	-354,2	-137,4	-267,8
Achats étranger	-560,5	-370,2	-490,8
SOLDE DE LA BALANCE	-19,1	278,2	-91,4

- Alors qu'en 2018/2019 le solde de la balance des transferts était largement bénéficiaire, il baisse fortement en 2019/2020 pour devenir déficitaire (-91,4 M€).

Transferts croisés par ligue en M€

Ligue de départ	Ligue d'arrivée			
	Étranger	Ligue 1	Ligue 2	Total
Étranger				
Nombre de mutations		94	17	111
Montant		490,8	4,9	495,7
Ligue 1				
Nombre de mutations	59	35	13	107
Montant	456,9	205	5,3	666,2
Ligue 2				
Nombre de mutations	25	20	10	55
Montant	33,5	62,8	13	109,3
NOMBRE TOTAL	84	149	40	273
MONTANT TOTAL DES MUTATIONS	490,4	758,6	23,2	1271,2

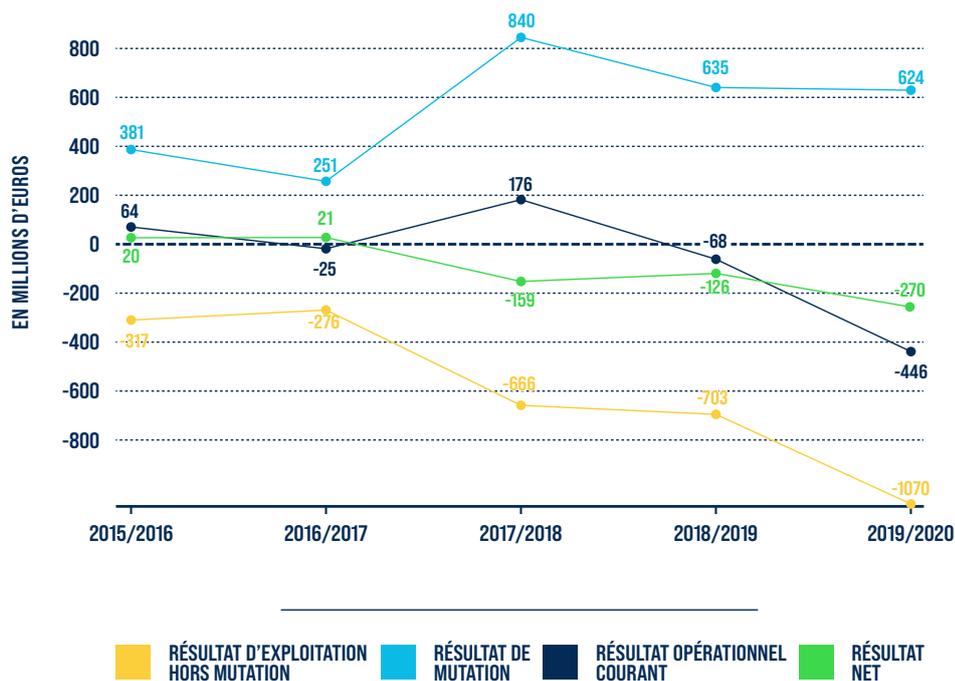
Opérations de mutation en M€

Prix de cession	836,6
Valeur nette comptable de joueurs cédés	181,6
Plus-values sur cessions	655
Reprise de provisions sur indemnités de mutations	11,9
Dotations provisions dépréciation indemnités de mutations	43,4
Résultat des opérations de mutations	623,5

1.1.5

LES RÉSULTATS

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET

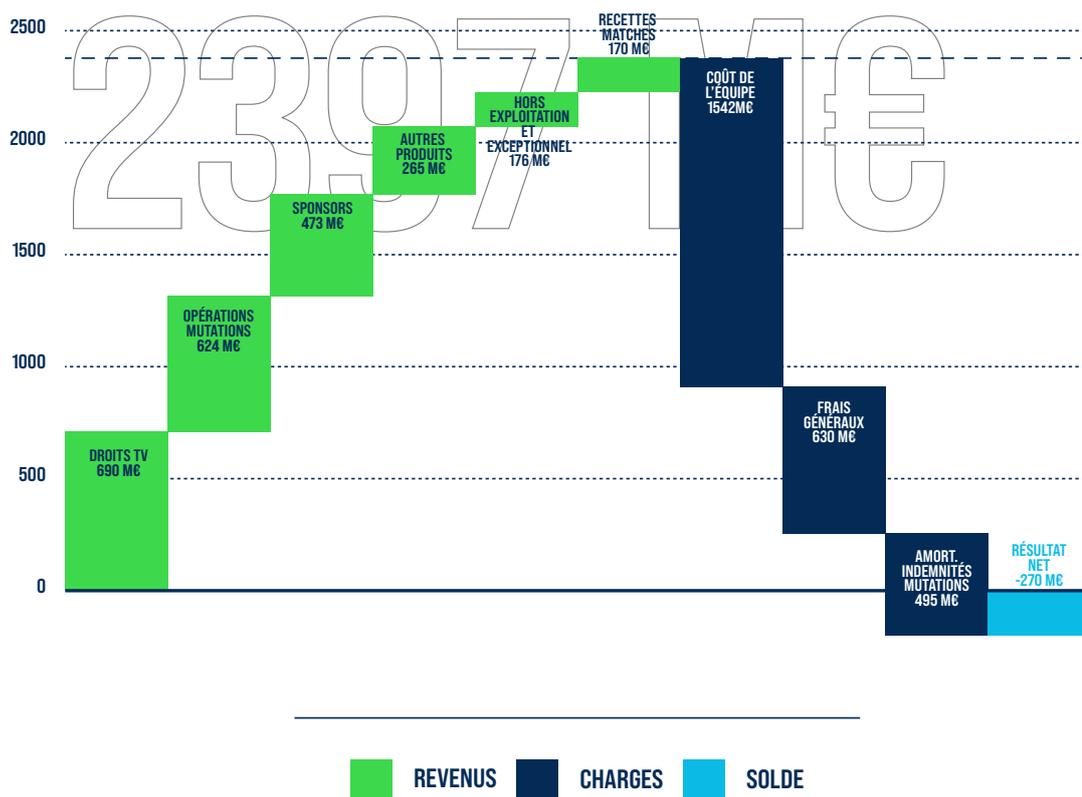


- Le résultat net des clubs de Ligue 1 est négatif pour la quatrième saison consécutive.
- Le résultat opérationnel courant a connu une très forte chute, passant de -68 M€ à -446 M€.

LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET





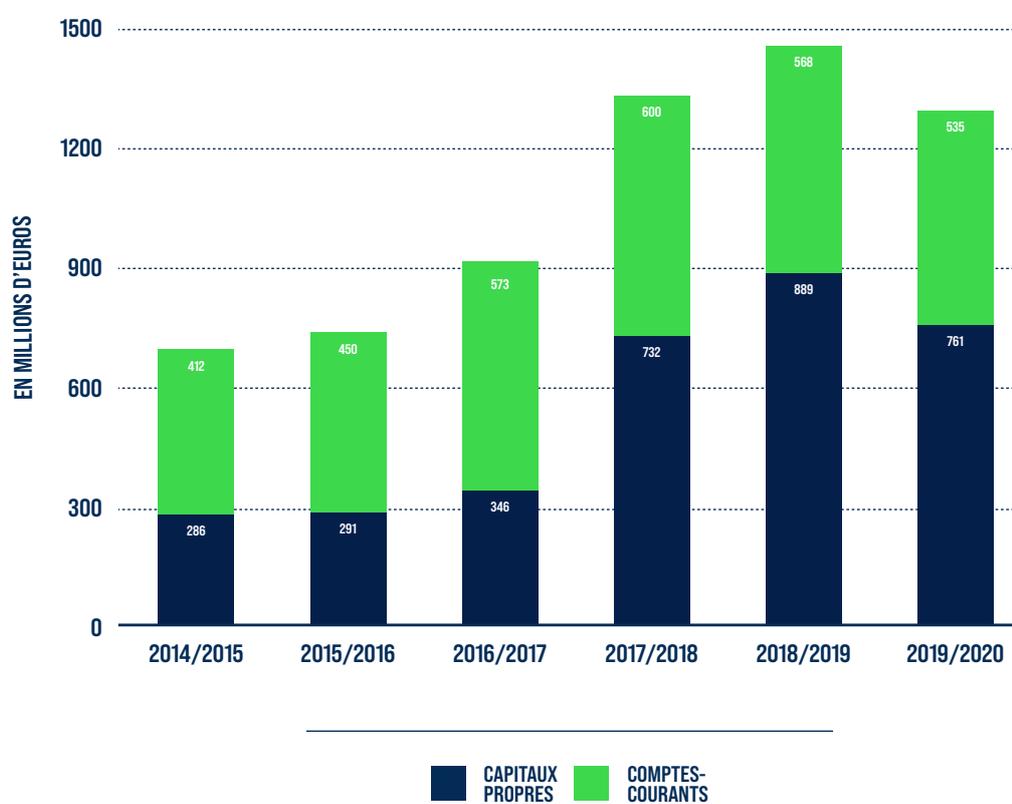
RÉMI OUDIN
REIMS > BORDEAUX - 10M€

1.1.6

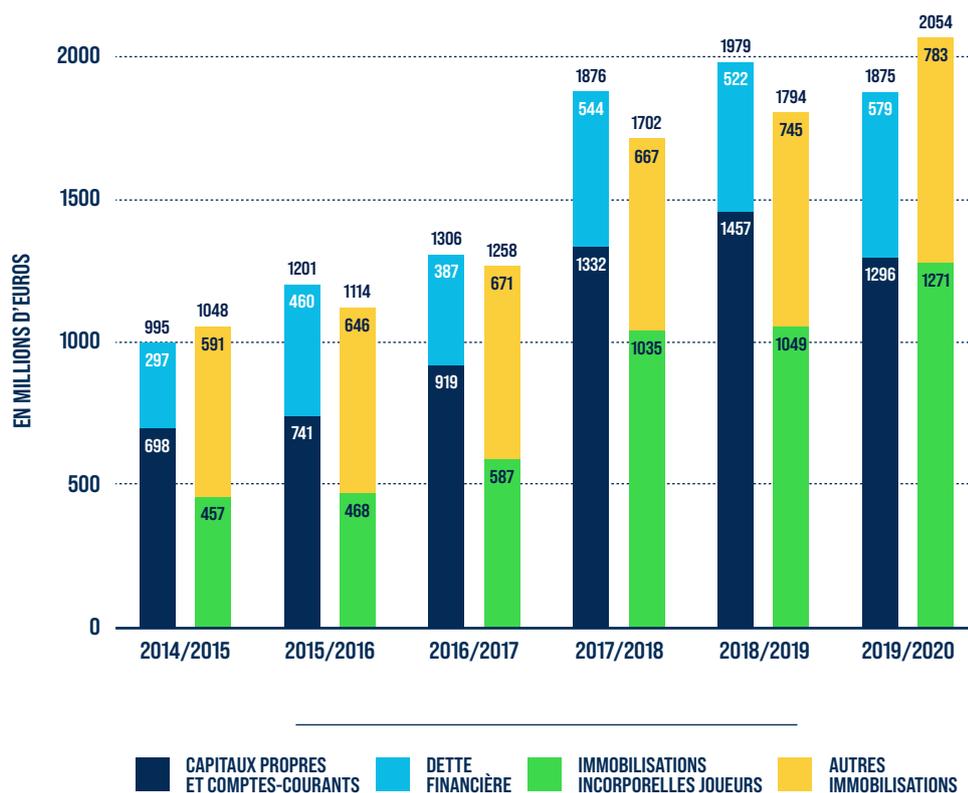
LES FINANCEMENTS DES CLUBS

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES ET DES COMPTES-COURANTS

■ Les apports d'actionnaires (capitaux propres et comptes-courants d'actionnaires) sont en baisse pour la première fois depuis sept saisons (-11%). Ils sont repassés en-dessous du niveau observé lors de la saison 2017/2018.



COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES ET LES COMPTES-COURANTS ET LES COMPTES-COURANTS



- Pour la première fois depuis la saison 2014/2015, la couverture globale des immobilisations est repassée sous le seuil des 100% avec une couverture de 91% en 2019/2020 contre 110% en 2019/2018.
- Plus précisément, la principale cause de cette variation provient du double effet de la hausse des immobilisations incorporelles joueurs (les clubs ont fortement investi en anticipation des recettes prévues de droits TV) tandis que les capitaux propres diminuent (impact du résultat net fortement déficitaire).

Tableau des flux de Trésorerie (en M€)	2018/2019	2019/2020
Entrées / Sorties de trésorerie nettes provenant des activités opérationnelles	-327	-437
Entrées / Sorties de trésorerie nettes provenant des activités d'investissement	49	257
Entrées / Sorties de trésorerie nettes provenant des activités de financement	201	277
Autres entrées / Sorties de trésorerie	-1,1	25
Entrées / Sorties nettes au cours de la période de reporting	-78	122

1.1.7 L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2019/2020

En milliers d'euros	BUDGET INITIAL	RÉEL	ÉCART
Droits audiovisuels	856 392	690 124	-166 268
Sponsors - Publicité	503 665	472 615	-31 050
Recettes matches	230 653	169 922	-60 731
Autres produits (dont merchandising)	182 435	264 866	+82 431
TOTAL PRODUITS HORS MUTATION	1 773 146	1 597 527	-175 619
Rémunération du personnel chargée	1 426 854	1 416 438	-10 416
Coûts des mutations	529 177	620 959	+91 782
Autres charges	650 707	629 769	-20 938
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 606 738	2 667 167	+60 429
RÉSULTAT DES OPÉ. HORS MUTATION	-833 593	-1 069 641	-236 048
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	747 603	623 521	-124 082
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-85 989	-446 120	-360 131
Résultat financier	-45 260	-52 096	-6 836
Résultat exceptionnel : autres	-7 268	79 886	+87 154
Impôt société	-8 761	-16 448	-7 687
Rést. except. : abandons/reprises comptes-courants	52 073	165 052	+112 979
RÉSULTAT NET	-95 204	-269 726	-174 522

- Les produits hors mutation sont beaucoup plus bas que dans le budget initial (-10%) qui avait été réalisé avant la crise sanitaire, tandis que les charges hors mutation d'exploitation sont légèrement plus élevées que dans le budget initial (+2%), en raison des forts investissements réalisés en transferts de joueurs.
- Les résultats exceptionnels sont de leur côté beaucoup plus importants que dans le budget initial (+200 M€ en cumulé), du fait de la comptabilisation du PGE par de nombreux clubs en produit exceptionnel et du soutien plus important que prévu des actionnaires.
- Au final, le résultat net se dégrade sensiblement, l'impact négatif de la crise sanitaire sur le ROC étant supérieur à sa contrepartie de recettes exceptionnelles.

1.2

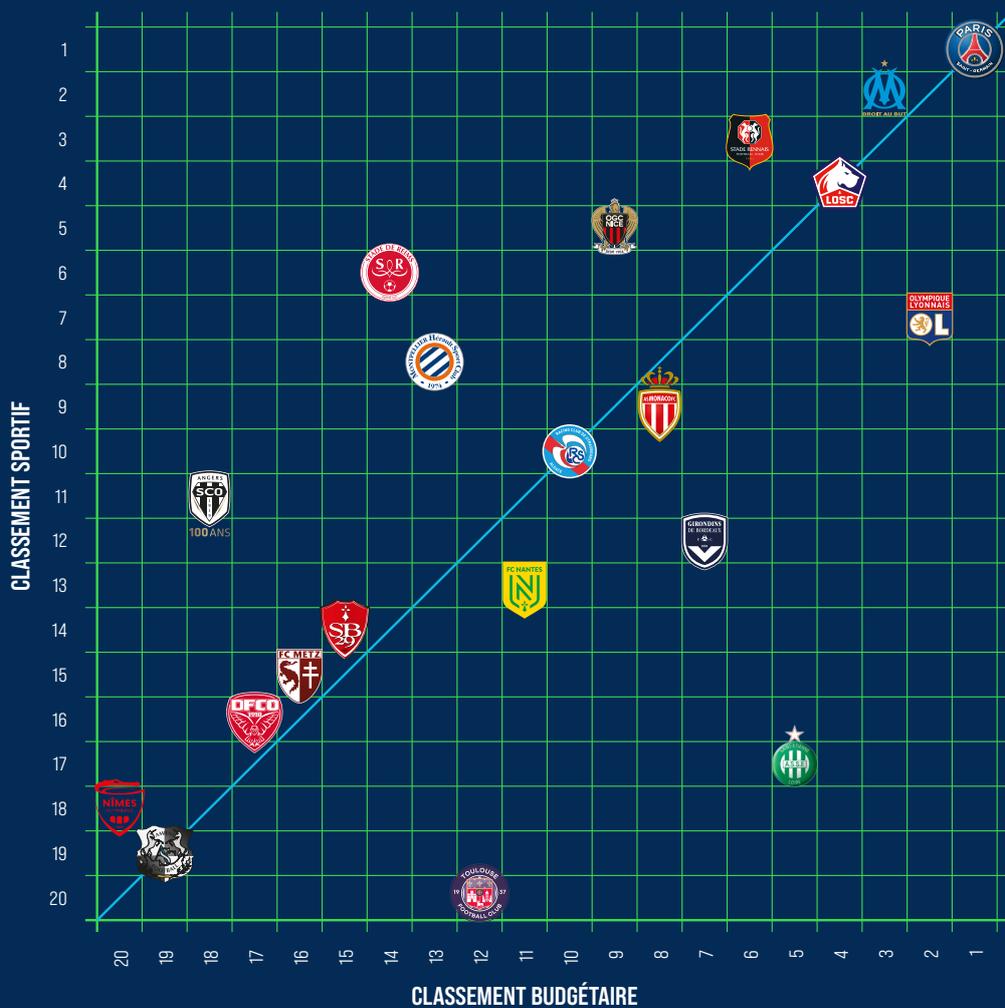
LE LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS
ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

1.2.1

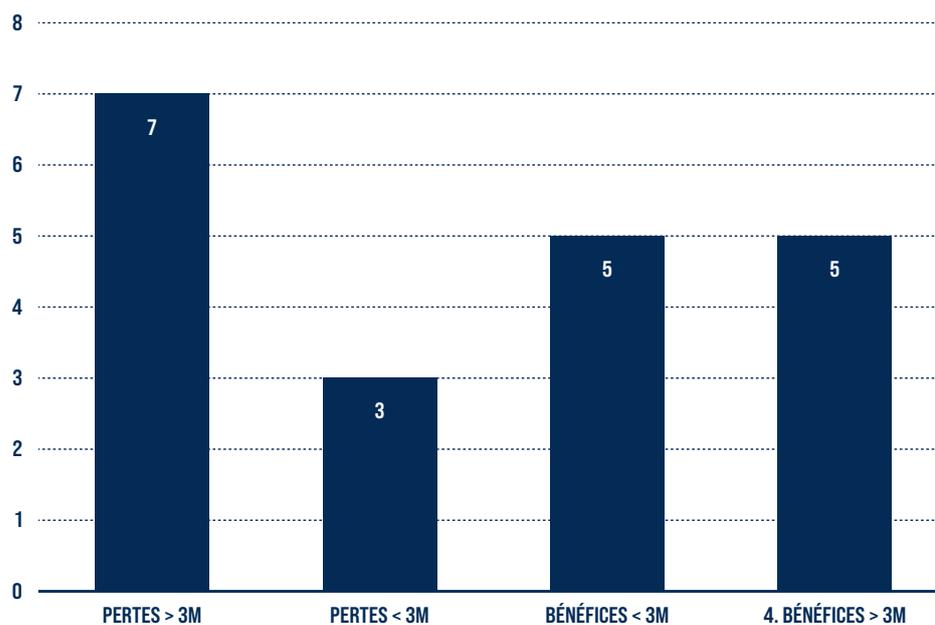
LES RÉSULTATS SPORTIFS

ÉQUIPES	CLASSEMENT	POINTS
Paris	1	68
Marseille	2	56
Rennes	3	50
Lille	4	49
Nice	5	41
Reims	6	41
Lyon	7	40
Montpellier	8	40
Monaco	9	40
Strasbourg	10	38
Angers	11	39
Bordeaux	12	37
Nantes	13	37
Brest	14	34
Metz	15	34
Dijon	16	30
St-Étienne	17	30
Nîmes	18	27
Amiens	19	23
Toulouse	20	13

ÉQUIPES	ÉLIMINATION	NOMBRE DE MATCHES EUROPEENS DISPUTÉS
CHAMPIONS LEAGUE		
Paris Saint-Germain	finale	13
Olympique Lyonnais	1/2 finale	12
LOSC Lille	Phase de groupe	6
EUROPA LEAGUE		
Stade Rennais FC	Phases de groupe	6
AS St-Étienne	Phases de groupe	6
VAINQUEUR DE LA COUPE DE LA LIGUE		
Paris Saint-Germain		
VAINQUEUR DE LA COUPE DE FRANCE		
Paris Saint-Germain		



- En Ligue 1, la corrélation entre les classements budgétaire et sportif est assez forte, en particulier pour les plus gros budgets : trois des quatre clubs les plus « riches » finissent dans le top 4 du championnat.
- St-Étienne, club avec le 5^e budget le plus élevé, termine toutefois 17^e du championnat. À l'inverse, Reims se classe 6^e avec le 14^e budget.

NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES ET DÉFICITAIRES

■ 10 clubs de Ligue 1 sont bénéficiaires en 2019/2020 contre 15 clubs pour la saison 2018/2019.

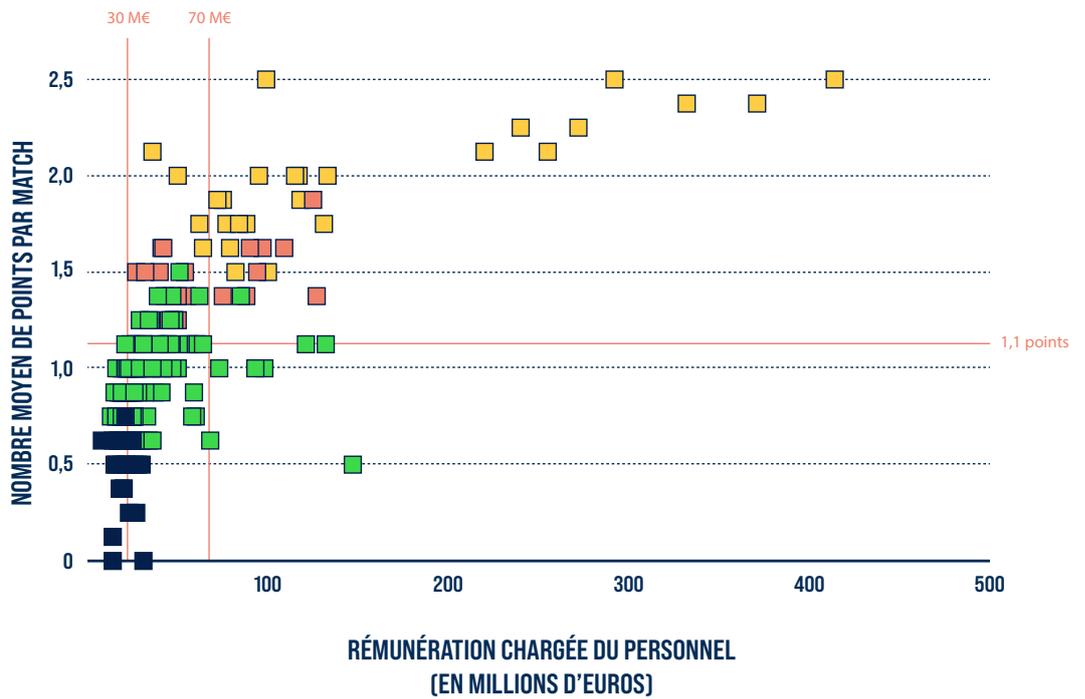
■ 7 clubs ont des pertes supérieures à 3 M€ contre seulement 4 pour la saison 2018/2019.

1.2.2

LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE

- La relation entre la masse salariale chargée et le nombre de points moyen gagné par match en championnat est relativement forte mais elle n'explique pas tout : à masse salariale égale, le différentiel de points peut être extrêmement élevé.
- De façon symétrique, il existe une très grande variabilité des masses salariales pour des équipes qui marquent le même nombre de points moyen par match.
- Ainsi l'augmentation de la masse salariale ne constitue pas une garantie absolue de meilleurs résultats sportifs.

[SAISONS 2011/2012 À 2019/2020]



■ RELÉGATION ■ MAINTIEN SANS COUPES D'EUROPE ■ QUALIFICATION UEL ■ QUALIFICATION UCL

Il existe deux risques majeurs pour les clubs de Ligue 1 :

- La relégation pour ceux qui ont un budget pour jouer le maintien,
- L'absence de qualification en coupes d'Europe pour ceux qui ont un budget pour jouer une coupe européenne.

Le graphique ci-dessus analyse la relation entre le nombre de points moyen gagné par match en championnat et la masse salariale au cours des neuf dernières saisons. Le constat des précédents rapports DNCG est toujours valide pour la saison 2019/2020 :

Seule une équipe avec une masse salariale chargée supérieure à 30 millions d'euros a été reléguée sur les neuf dernières années : Toulouse durant la saison 2019/2020.

A l'exception de l'OGC Nice à l'issue de la saison 2012/2013, aucune équipe ayant une masse salariale chargée inférieure à 30 millions d'euros ne s'est qualifiée en Europa League via son classement en championnat.

A l'exception de Montpellier à l'issue de la saison 2011/2012, de Lille à l'issue de la saison 2013/2014, de Nice en 2016/2017 et de Rennes en 2019/2020, aucune équipe ayant une masse salariale chargée inférieure à 70 millions d'euros ne s'est qualifiée en Champions League.

ST-ÉTIENNE



On peut ainsi identifier trois groupes d'équipes :

- **Groupe 1** : les clubs ayant une masse salariale chargée supérieure à 70 millions d'euros. 82 % d'entre eux se sont qualifiés en Coupes d'Europe et aucun n'a été relégué au cours des neuf dernières saisons. Le risque principal pour ces clubs est l'absence de qualification en phases de groupes de la Champions League.
- **Groupe 2** : les clubs ayant une masse salariale chargée comprise entre 30 et 70 millions d'euros. Seulement 2 % ont été relégués au cours des neuf dernières saisons. Parmi l'ensemble de ces clubs, presque un club sur quatre s'est qualifié en Coupes d'Europe sur cette même période (Europa League : 16 %, Champions League : 7 %).
- **Groupe 3** : les clubs ayant une masse salariale chargée inférieure à 30 millions d'euros. Plus d'un quart de ces clubs (27 %) ont été relégués et seulement 1 % a été qualifié en Coupes d'Europe (Europa League uniquement) au cours des neuf dernières saisons.

RÉSULTATS SPORTIFS EN FONCTION DE LA MASSE SALARIALE (SAISONS 2011/2012 À 2019/2020)

MASSE SALARIALE	PART DES ÉQUIPES RELÉGUÉES	PART DES ÉQUIPES MAINTENUES SANS COUPES D'EUROPE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN EUROPA LEAGUE	PART DES ÉQUIPES QUALIFIÉES EN CHAMPIONS LEAGUE
Supérieure à 70 M€	0 %	18 %	21 %	61 %
Entre 30 et 70 M€	2 %	75 %	16 %	7 %
Inférieure à 30 M€	27 %	72 %	1 %	0 %

1.2.3

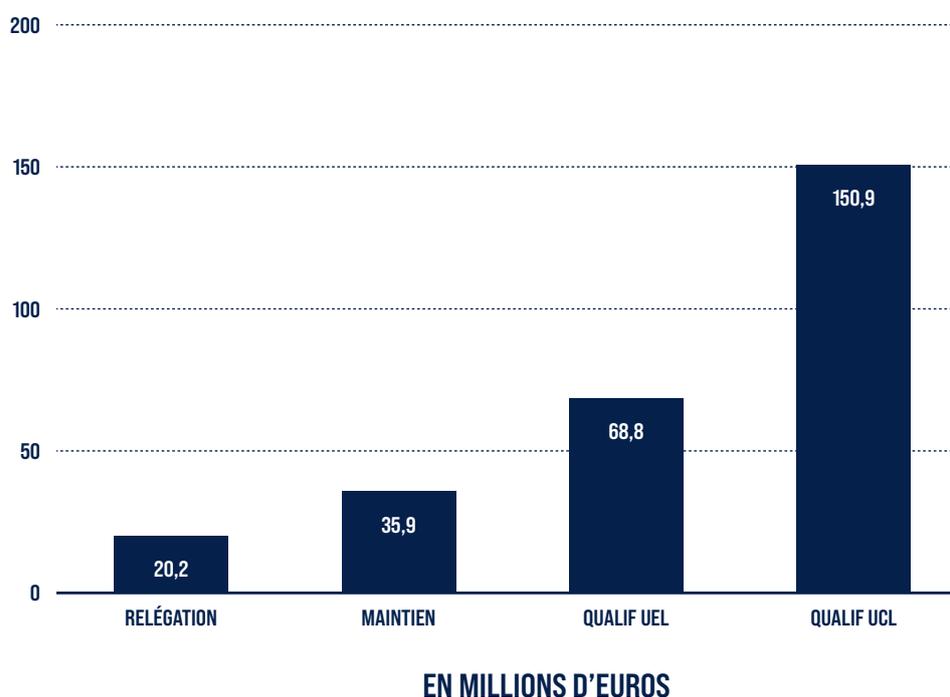
UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS

A la fin d'une saison, quatre scénarios sont possibles pour une équipe de Ligue 1 : la relégation en Ligue 2, le maintien en Ligue 1 sans qualification en coupe d'Europe, la qualification en Europa League ou la qualification en Champions League.

Les quatre scénarios ont des conséquences très importantes pour les revenus des clubs :

- **Relégation** : en moyenne, les produits hors mutation des deux équipes de Ligue 1 reléguées à l'issue de la saison 2018/2019 (Caen et Guingamp) ont baissé de 23 M€ entre 2018/2019 et 2019/2020. Chaque club a respectivement perdu 58 % et 63 % de ses revenus.
- **Qualification en Europa League** : cette compétition génère des revenus jusqu'à 15 M€ pour les clubs, issus des droits audiovisuels de l'UEFA et de la billetterie.
- **Qualification en phase finale de la Champions League** : la compétition génère des revenus d'environ 36,8 M€ (Lille) à 91,2 M€ (PSG) pour les clubs, issus des droits audiovisuels de l'UEFA et de la billetterie. Si la participation à la phase finale de la Champions League a permis au PSG de générer autant de revenus, c'est principalement du fait du parcours du club dans cette compétition : le PSG est allé jusqu'en finale. Ses revenus auraient pu être plus élevés si ses rencontres à partir des 1/8^e de finale s'étaient déroulées avec une jauge complète et non à huis-clos.

1.2.4

LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ANNUELLE ET RÉUSSITE SPORTIVE**MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE EN FONCTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE DES CLUBS (SAISON 2011/2012 À 2019/2020)**

Le constat dressé dans le rapport DNCG 2018/2019 est toujours valide lorsque l'on intègre la saison 2019/2020 :

Au cours des huit dernières saisons :

- Les équipes qui ont été reléguées avaient en moyenne une masse salariale chargée légèrement supérieure à 20 M€.
- Les équipes qui se sont maintenues sans se qualifier en coupe d'Europe avaient en moyenne une masse salariale chargée d'environ 36 M€.
- Les équipes qui se sont qualifiées en Champions League avaient en moyenne une masse salariale d'environ 151 M€.



EDUARDO CAMAVINGA
STADE RENNAIS

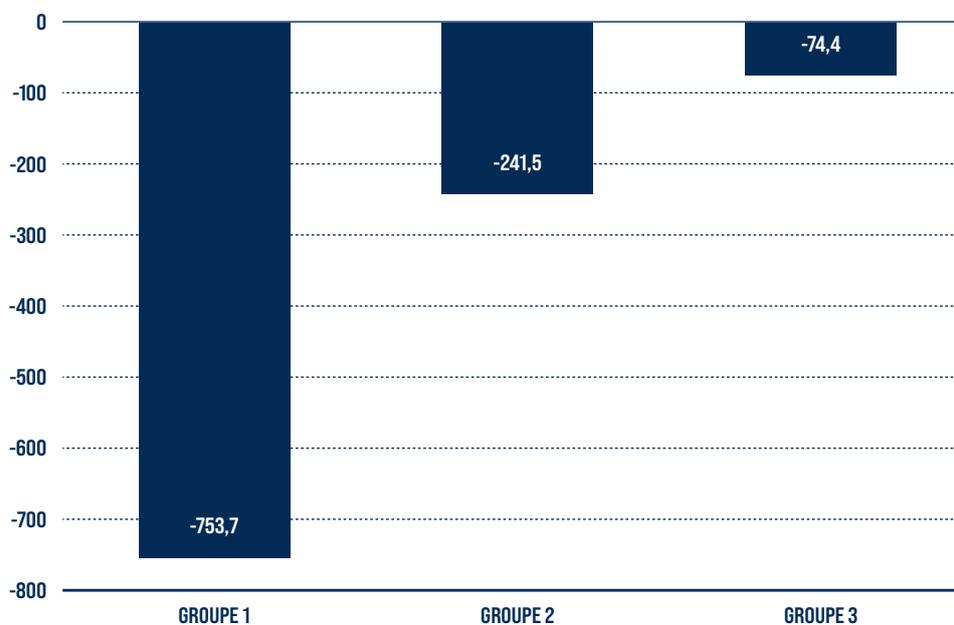


1.2.5 L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2019/2020

Suite aux analyses précédentes, il est possible de distinguer 3 groupes de clubs en fonction de leur masse salariale globale chargée :

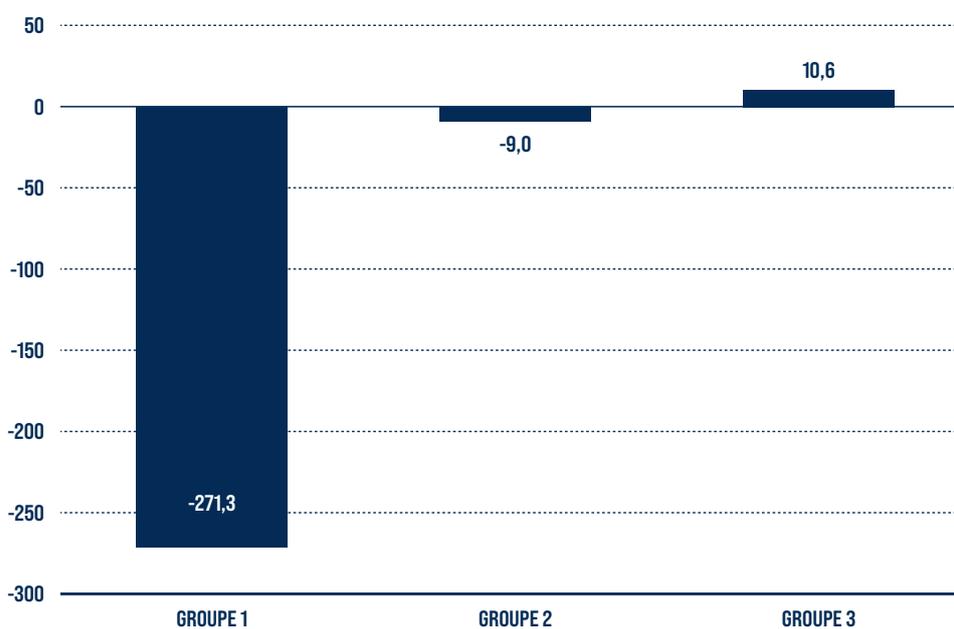
Groupe	Clubs
Groupe 1 : MS supérieure à 70 M€	Paris, Marseille, Monaco, Lyon, Lille, Bordeaux
Groupe 2 : MS entre 30 et 70 M€	St-Étienne, Rennes, Montpellier, Nice, Toulouse, Nantes, Angers, Strasbourg
Groupe 3 : MS inférieure à 30 M€	Dijon, Amiens, Reims, Nîmes, Metz, Brest

RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2019/2020)



EN MILLIONS D'EUROS

■ Le déficit d'exploitation cumulé des clubs du groupe 1 est plus de trois fois supérieur à celui du groupe 2, qui est lui-même plus de trois fois supérieur à celui du groupe 3.

RÉSULTAT NET CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2019/2020)**EN MILLIONS D'EUROS**

- En termes de résultat net, seul le groupe 3 parvient à dégager un léger bénéfice tandis que le groupe 2 génère un faible déficit.
- La totalité de la perte de la Ligue 1 provient du groupe 1.



LIGUE 2





FC LORIENT

2

LIGUE 2

2.1

LES CHIFFRES CLÉS

2.1.1

SYNTHÈSE

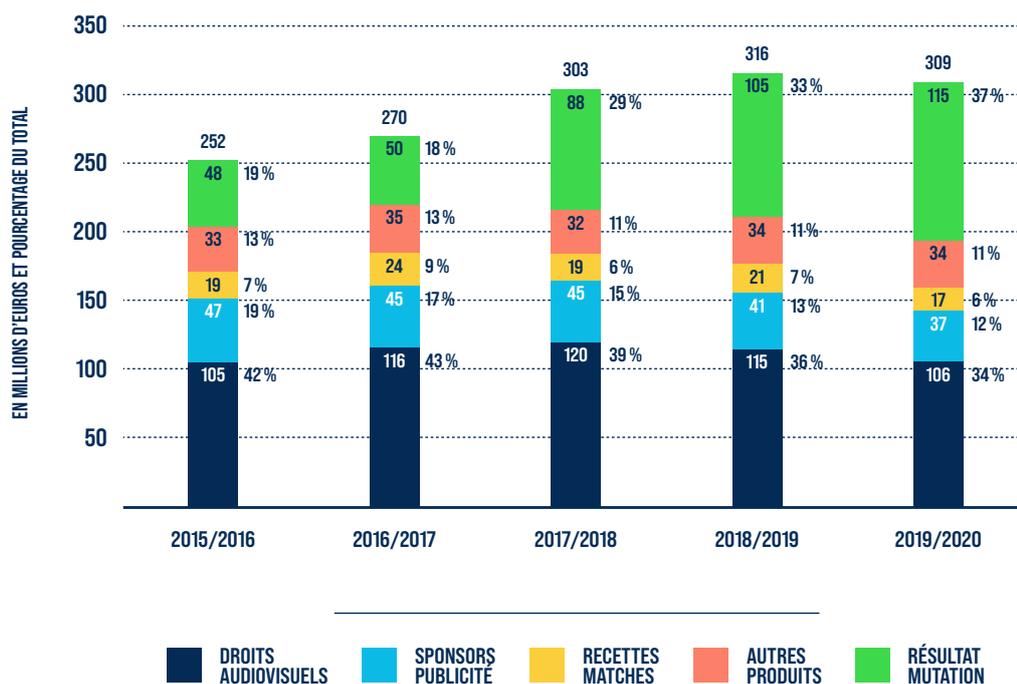
COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En milliers d'euros			
Droits audiovisuels	115 375	105 671	-8 %
Sponsors - Publicité	41 244	37 183	-10 %
Recettes matches	20 862	16 970	-19 %
Autres produits (dont merchandising)	33 728	34 080	+1 %
TOTAL PRODUITS HORS MUTATION	211 210	193 904	-8 %
Rémunération du personnel	140 501	133 941	-5 %
Charges sociales	58 222	48 026	-18 %
Indemnités de mutation	12 647	15 767	+25 %
Honoraires d'agents	8 163	9 422	+15 %
Autres charges	123 987	118 382	-5 %
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	343 519	325 538	-5 %
RÉSULTAT DES OPÉ. HORS MUTATION	-132 309	-131 634	+1 %
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	104 569	114 812	+10 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-27 740	-16 822	+39 %
Résultat financier	-1 998	-796	+60
Résultat exceptionnel : autres	-1 445	18 734	+1 397
Impôt société	-1 528	-2 161	-41 %
Rést. except. : abandons/reprises comptes-courants	-742	1 600	+316 %
RÉSULTAT NET	-33 454	555	+102 %

BILAN CUMULÉ	2018/2019	2019/2020	VARIATION
En milliers d'euros			
Immo. incorporelles : indemnités de mutations	23 114	21 369	-8 %
Autres immobilisations	136 537	129 821	-5 %
Créances sur mutations de joueurs	42 177	74 987	+78 %
Autre actif circulant	63 674	52 239	-18 %
Disponibilités et V.M.P.	36 824	85 232	+132 %
TOTAL ACTIF	302 326	363 648	+20 %
Capitaux propres	66 757	108 213	+62 %
Comptes-courants d'actionnaires	73 536	47 576	-35 %
Provisions risques et charges	7 486	9 845	+32 %
Dettes financières	35 642	78 465	+120 %
Dettes sur mutations de joueurs	15 188	10 968	-28 %
Autres dettes	103 717	108 581	+5 %
TOTAL PASSIF	302 326	363 648	+20 %
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-33 454	555	+102 %

2.1.2

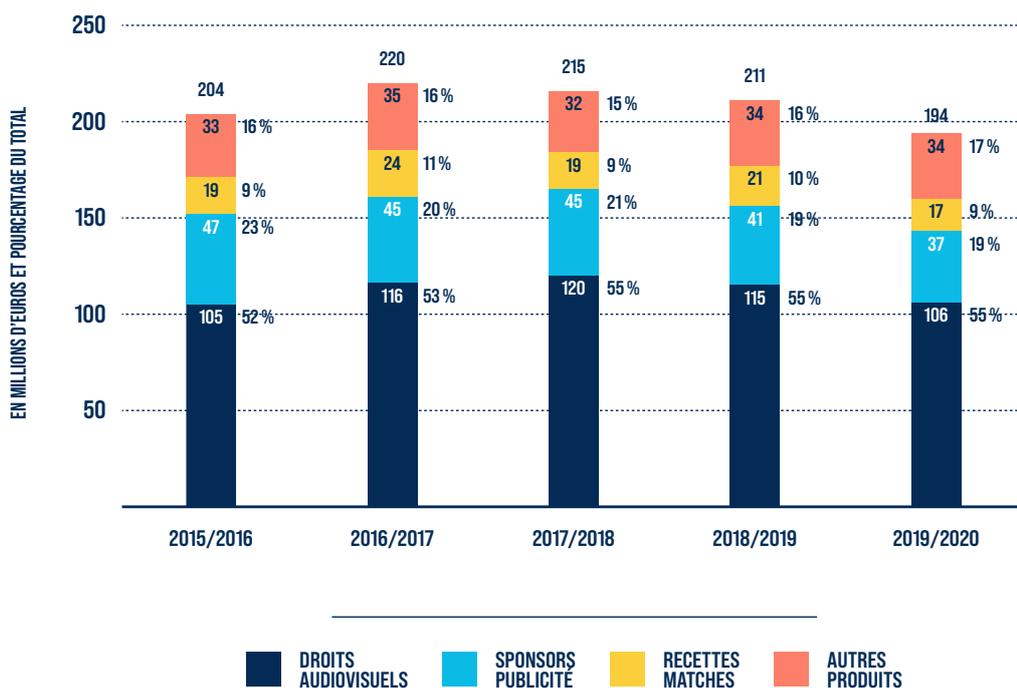
LES PRODUITS

ÉVOLUTION DES PRODUITS TOTAUX (DONT RÉSULTAT DES MUTATIONS)



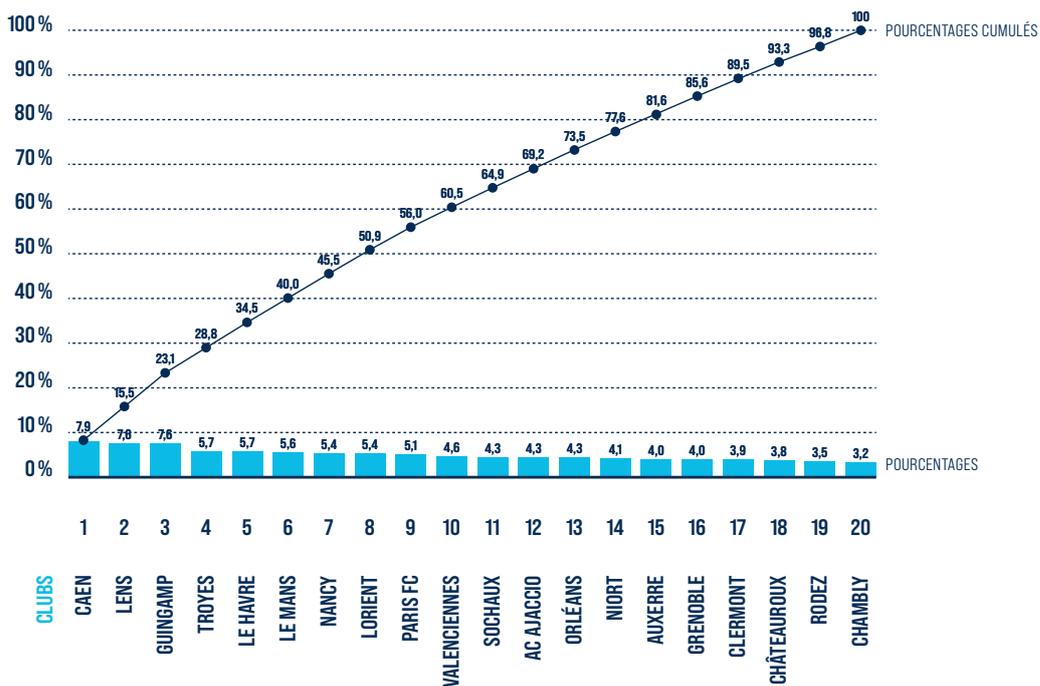
- Les produits totaux s'élèvent à 309 M€ sur l'ensemble de la Ligue 2 en 2019/2020 contre 316 M€ en 2018/2019, ce qui correspond à une baisse de 2%.
- Cette décroissance s'explique notamment par la diminution marquée des recettes des billetteries (-19%), des sponsors-publicité (-10%) et des droits audiovisuels (-8%).
- À l'inverse, les résultats des mutations continuent de croître (+10%).

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



- Les produits hors mutation s'élèvent à 194 M€ en Ligue 2 en 2019/2020 contre 211 M€ en 2018/2019, ce qui correspond à une baisse de 8%.
- Les produits hors mutation de Ligue 2 représentent 12% des produits hors mutation de Ligue 1.

POURCENTAGE CUMULÉ DES PRODUITS D'EXPLOITATION



Sur l'axe des abscisses se trouvent les équipes classées de celle avec les plus hauts produits hors mutation à celle avec les plus faibles produits hors mutation.
 Sur l'axe des ordonnées se trouve le pourcentage cumulé des produits hors mutation de Ligue 2.

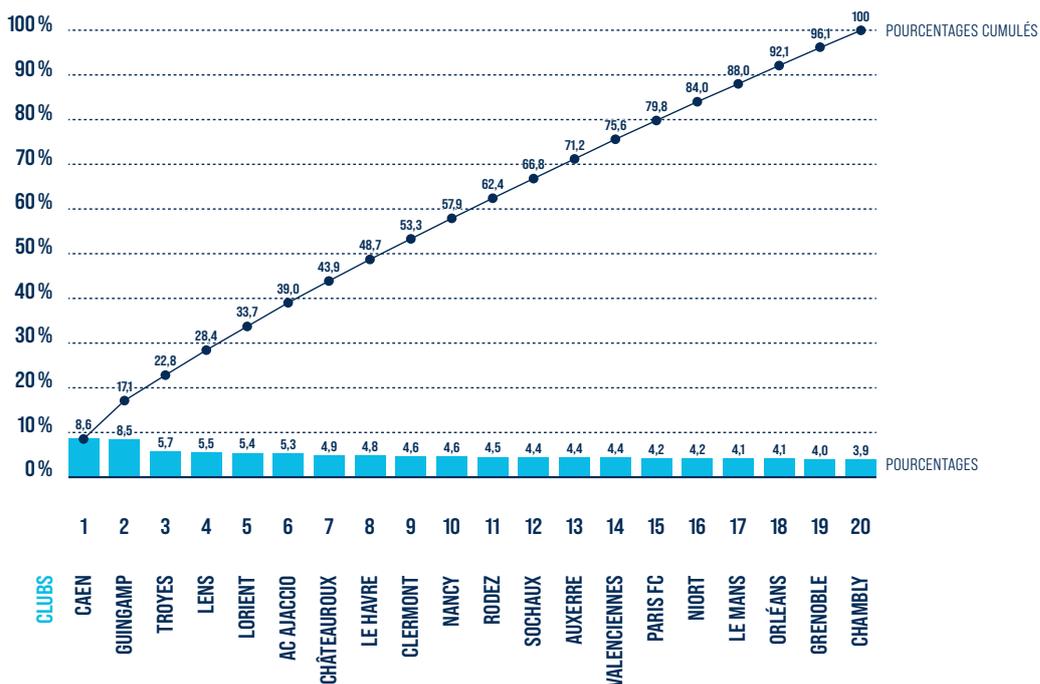
- Les produits hors mutation sont beaucoup moins concentrés en Ligue 2 qu'en Ligue 1. L'ensemble du top 5 des plus hauts revenus de Ligue 2 représente 34,5% de l'ensemble des revenus de Ligue 2 (alors que cette proportion atteint 65,5% en Ligue 1).
- Les revenus d'exploitation des clubs de Ligue 2 sont compris entre 6,1 et 15,3 M€.

**LES REVENUS
D'EXPLOITATION
DES CLUBS DE
LIGUE 2 SONT
COMPRIS ENTRE
6,1 ET 15,3 M€.**

2.1.2.1

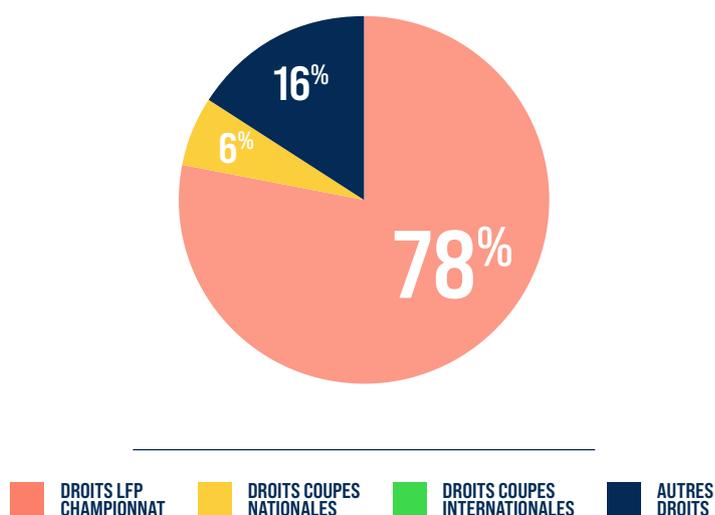
LES DROITS AUDIOVISUELS

RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS DES CLUBS DE LIGUE 2



- Les droits audiovisuels de la Ligue 2 sont répartis de façon égalitaire entre les équipes. Cette répartition très équilibrée s'explique par le mode de redistribution des droits audiovisuels entre les clubs de Ligue 2 où la part fixe est prédominante.
- Le premier du classement (Caen) capte 8,6% des droits audiovisuels contre 8,5% pour Metz en 2018/2019 et 10,6% pour Lorient en 2017/2018.

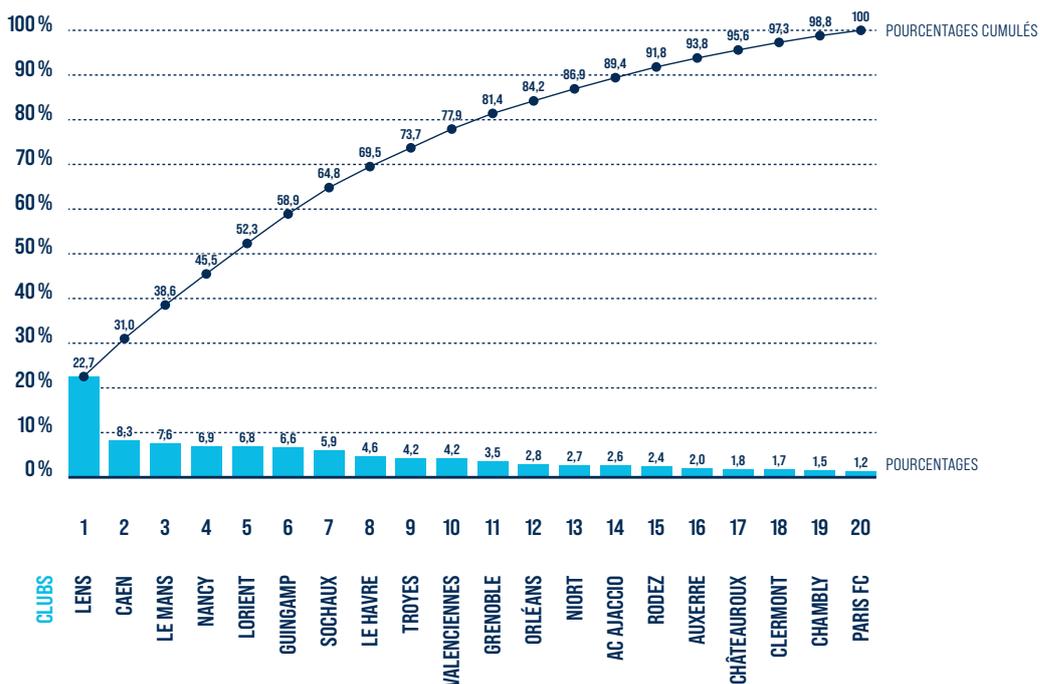
RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS DES CLUBS DE LIGUE 2 PAR COMPÉTITION



- La plupart des droits audiovisuels perçus par les clubs de Ligue 2 sont des droits du championnat.
- Comme la saison dernière, la part des Coupes nationales dans les droits audiovisuels a été très faible (6% seulement). Cela s'explique par le fait qu'aucune équipe de Ligue 2 n'a atteint un stade très avancé dans ces compétitions.
- La catégorie « Autres droits » est composée principalement de l'aide à la relégation et des subventions UEFA pour les centres de formation.

2.1.2.2 LES RECETTES MATCHES

LES RECETTES MATCHES DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2



- Le montant des recettes matches du championnat est plus variable d'un club de Ligue 2 à l'autre que le montant des droits audiovisuels.
- Lens, Caen, Le Mans, Nancy et Lorient se distinguent des autres clubs : à eux 5, ils totalisent près de 52,3% des recettes soit plus que les 15 autres clubs de Ligue 2.
- Les dix clubs de Ligue 2 avec les recettes les plus faibles ne représentent que 20% du total.

Les 5 premiers clubs totalisent près de 52,3% des recettes.

RECETTES MATCHES : ANALYSE PAR CATÉGORIE DE SPECTATEURS

	2018/2019	2019/2020	VARIATION
Catégorie de spectateurs (nombre)	Moyenne par match		
Abonnés	3 650	3 233	-11,4 %
Payant au match	1 914	1 969	+2,9 %
TOTAL SPECTATEURS PAYANTS	5 664	5 202	-8 %
RECETTES TOTALES M€	20,9	15,7	-23,4 %
Prix moyen à l'abonnement	7,61 €	8,86 €	+16,5 %
Prix moyen spectateurs payants au match uniquement	13,63 €	13,94 €	+2,3 %
Prix moyen spectateurs payants	9,68 €	10,78 €	+11,4 %

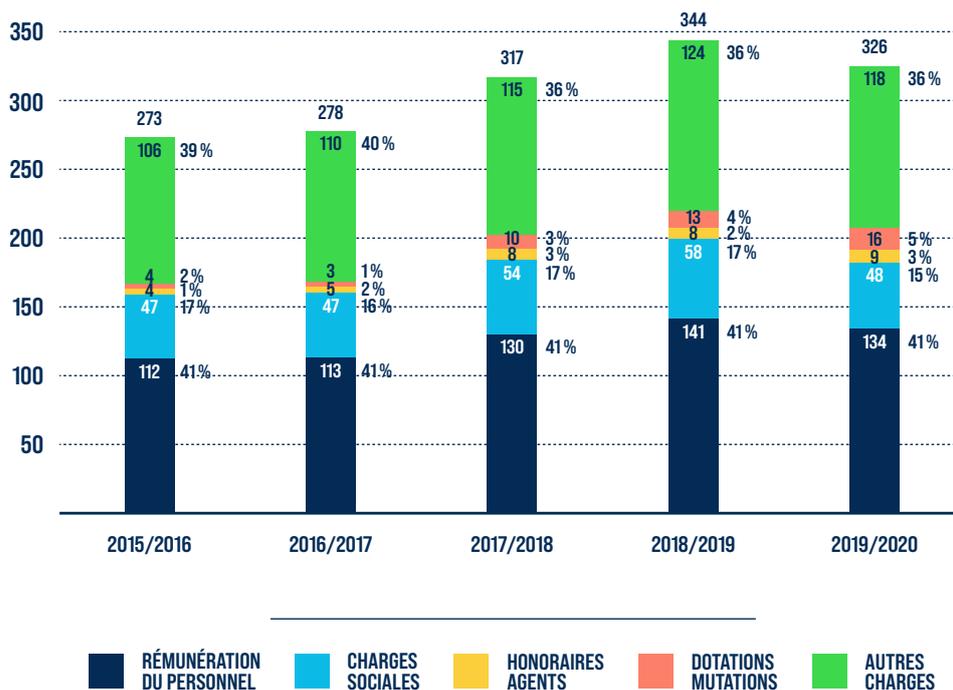
RC LENS



2.1.3

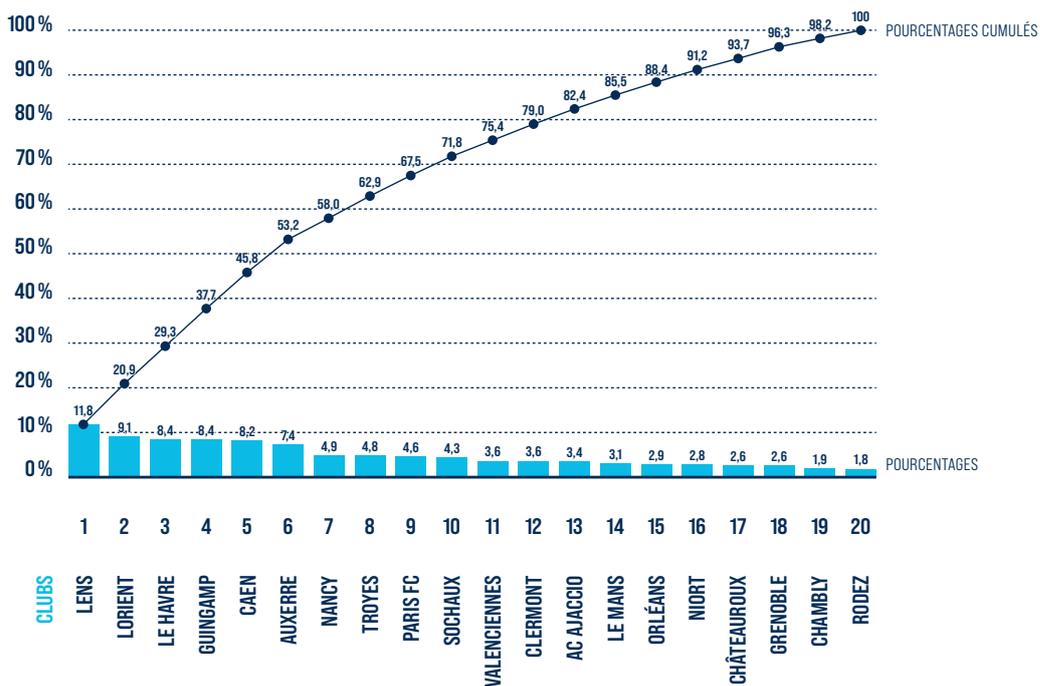
LES CHARGES D'EXPLOITATION

ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION



- Les charges d'exploitation de Ligue 2 s'élèvent à 325 M€ (-6 % par rapport à 2018/2019).
- La ventilation des charges d'exploitation des clubs de Ligue 2 en 2019/2020 est très similaire à celle de la saison 2018/2019.

RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

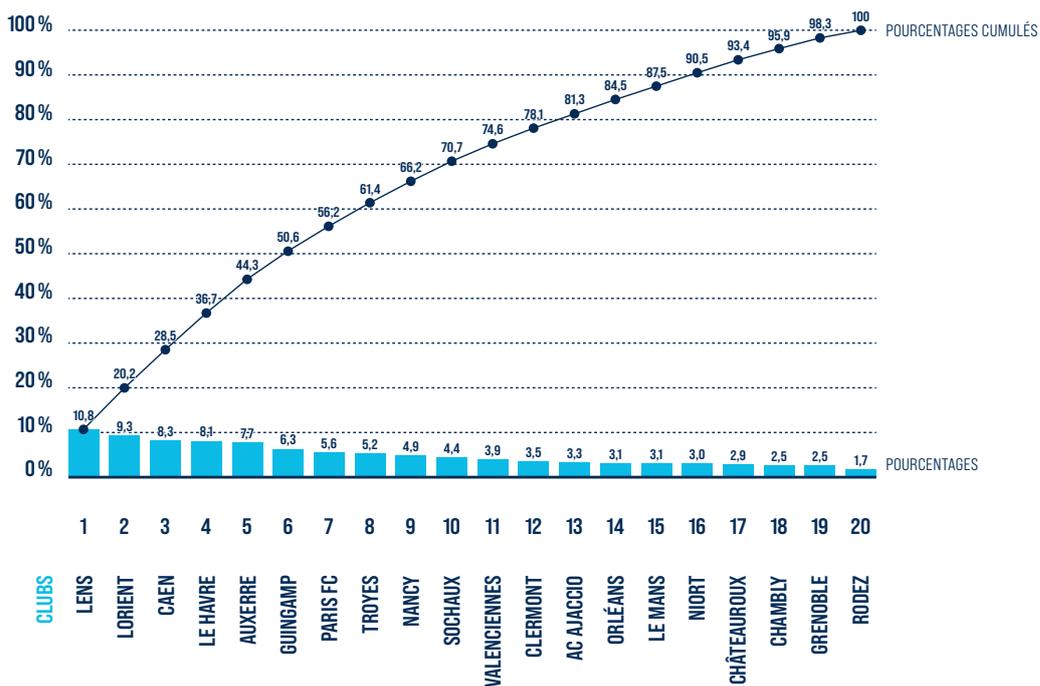


■ Comme la saison dernière, les charges d'exploitation sont légèrement plus concentrées que les produits hors mutation en Ligue 2. Il y a donc un peu plus de disparités dans les charges que dans les produits entre les clubs de Ligue 2.

2.1.3.1

LA MASSE SALARIALE TOTALE

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE



■ La rémunération chargée est peu concentrée en Ligue 2 : le top 3 représente seulement 28,5% de la masse salariale chargée totale (27,6% en 2018/2019).

2.1.3.2

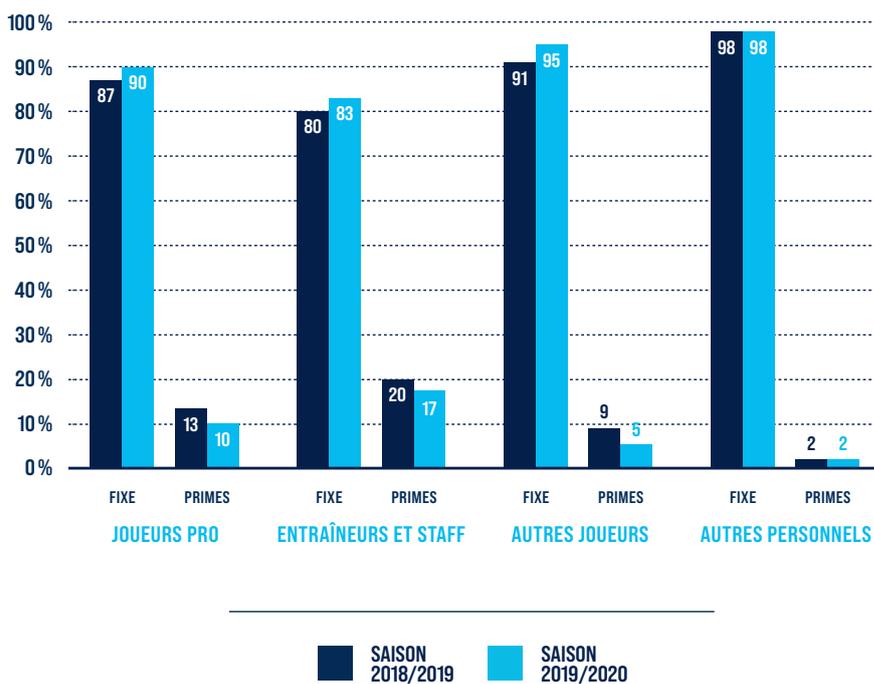
L'ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

DÉTAIL DES RÉMUNÉRATIONS PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL

En millions d'euros	2018/2019	2019/2020	VARIATION
Joueurs professionnels	82,1	77,2	-6 %
Salaire de base	71,1	69,8	-2 %
Primes variables	11	7,4	-33 %
Entraîneurs et staff professionnels	16,4	14,8	-10 %
Salaire de base	13,1	12,2	-7 %
Primes variables	3,2	2,5	-22 %
Autres joueurs	5,8	6,7	+15 %
Salaire de base	5,3	6,3	+19 %
Primes	0,5	0,3	-31 %
Autres personnels	36,2	35,3	-2 %
Salaire de base	35,6	34,7	-2 %
Primes	0,6	0,5	-9 %

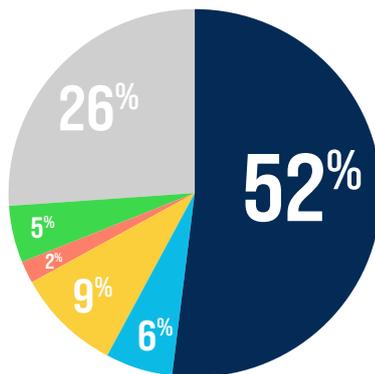
Est considérée comme rémunération variable la partie du salaire perçue suite à la réalisation d'objectifs fixés autant individuellement que collectivement. Ces primes peuvent découler des résultats sportifs (qualification en Coupe d'Europe, maintien, classement final, parcours en Coupe, ...) ainsi que de la présence des joueurs dans les effectifs (présence effective sur la feuille de match, nombre de titularisations, de matches disputés, ...).

RÉMUNÉRATIONS FIXES ET VARIABLES



- Les primes variables représentent une faible proportion des rémunérations, et ce pour toutes les catégories de travailleurs des clubs de Ligue 2.
- La part variable des salaires a tendance à diminuer très légèrement entre la saison 2018/2019 et 2019/2020, pour toutes les catégories de personnels.

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE TOTALE



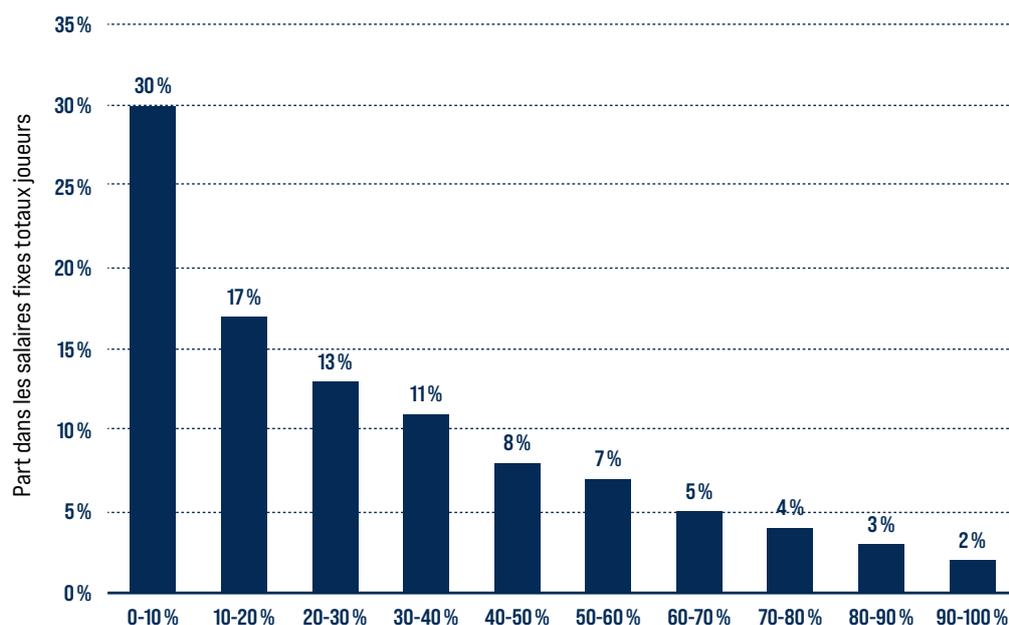
- FIXE JOUEURS PRO
- VARIABLE JOUEURS PRO
- FIXE STAFF
- VARIABLE STAFF
- FIXE AUTRES JOUEURS
- VARIABLE AUTRES JOUEURS
- FIXE AUTRES PERSONNELS
- VARIABLE AUTRES PERSONNELS

- Les joueurs professionnels représentent 58 % de la rémunération chargée des clubs de Ligue 2.
- La rémunération du personnel hors joueurs et staff représente 26 % des salaires versés par les clubs de Ligue 2, contre 14 % des salaires versés par les clubs de Ligue 1.

CHAMOIS NIORTAIS FC



POURCENTAGE CUMULÉ DES SALAIRES DE JOUEURS PAR DÉCILE

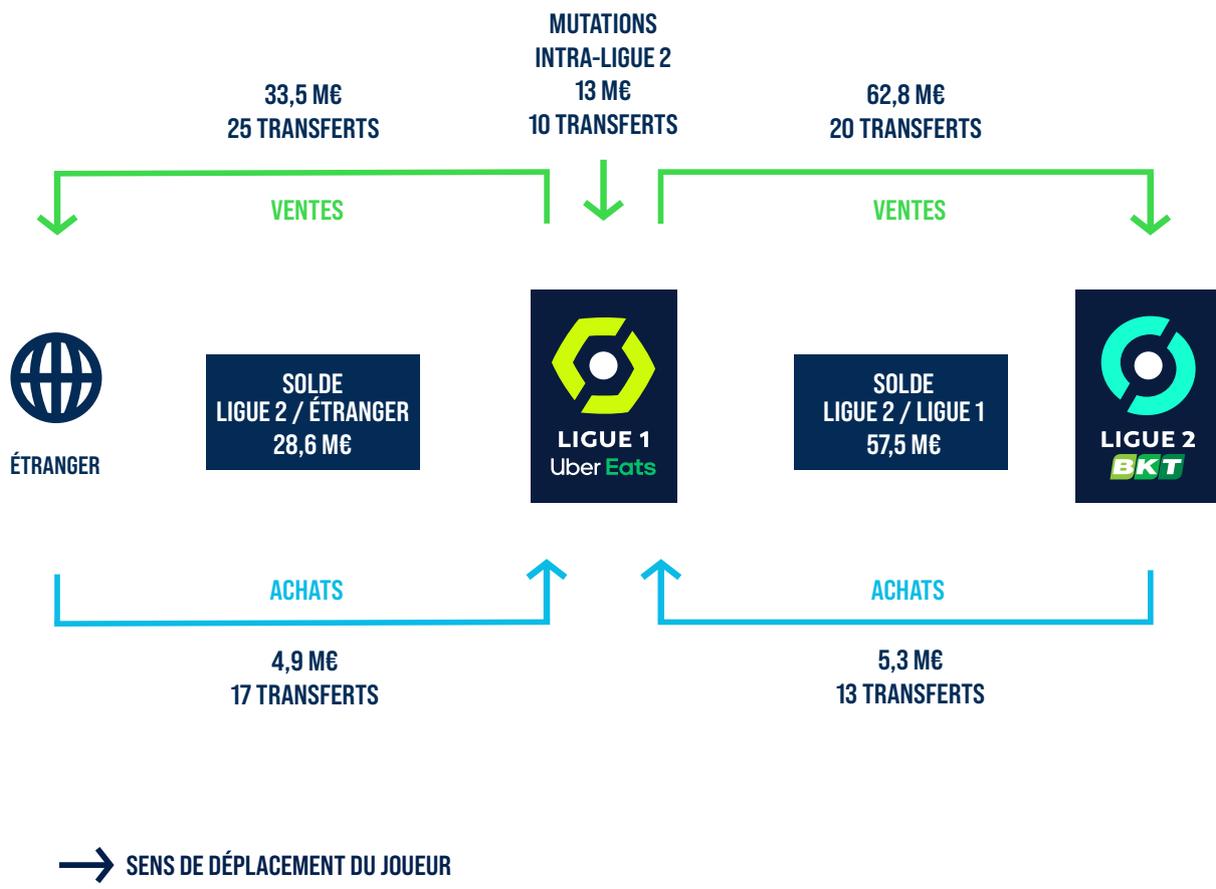


Analyse du portefeuille joueurs	30/06 2020	30/06 2021	30/06 2022	30/06 2023	30/06 2024
Pourcentage du nombre de contrats arrivant à échéance	39%	28%	25%	6%	1%
Pourcentage de la somme des salaires arrivant à échéance	34%	29%	25%	11%	1%

■ Les salaires des joueurs sont beaucoup plus homogènes en Ligue 2 qu'en Ligue 1. Les 10% des joueurs les mieux payés de Ligue 2 représentent seulement 30% de la masse salariale de Ligue 2.

2.1.4 LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS

MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2019-2020



Évolution de la balance des transferts en M€	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Ventes France	48,9	36,9	75,8
Ventes étranger	11,3	48,7	35,5
Achats France	-8,9	-7,6	-18,3
Achats étranger	-5,8	-8,9	-4,9
SOLDE DE LA BALANCE	45,5	69,1	86,1

Transferts croisés par ligue en M€

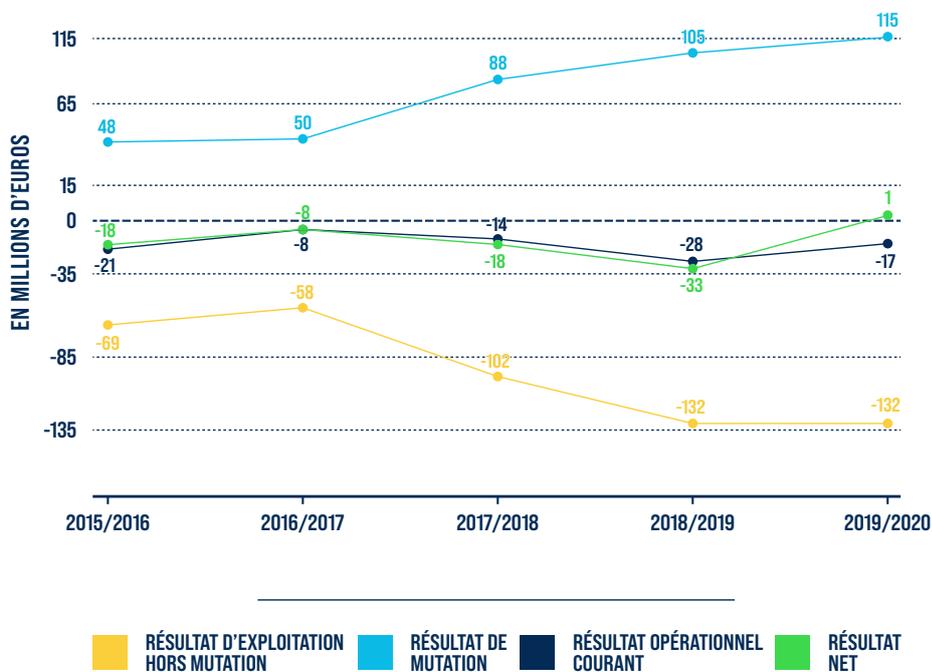
Ligue de départ	Ligue d'arrivée			Total
	Étranger	Ligue 1	Ligue 2	
Étranger				
Nombre de mutations		94	17	111
Montant		490,8	4,9	495,7
Ligue 1				
Nombre de mutations	59	35	13	107
Montant	456,9	205	5,3	666,2
Ligue 2				
Nombre de mutations	25	20	10	55
Montant	33,5	62,8	13	109,3
NOMBRE TOTAL	84	149	40	273
MONTANT TOTAL DES MUTATIONS	490,4	758,6	23,2	1271,2

2.1.5

LES RÉSULTATS

- Tous les indicateurs de résultats sont en amélioration par rapport à la saison 2018/2019, à l'exception du résultat d'exploitation hors mutation qui est resté stable.
- Le résultat net passe de -33 M€ en 2018/2019 à +1 M€ en 2019/2020. Depuis la saison 2013/2014, c'est la première fois que le résultat net est positif.

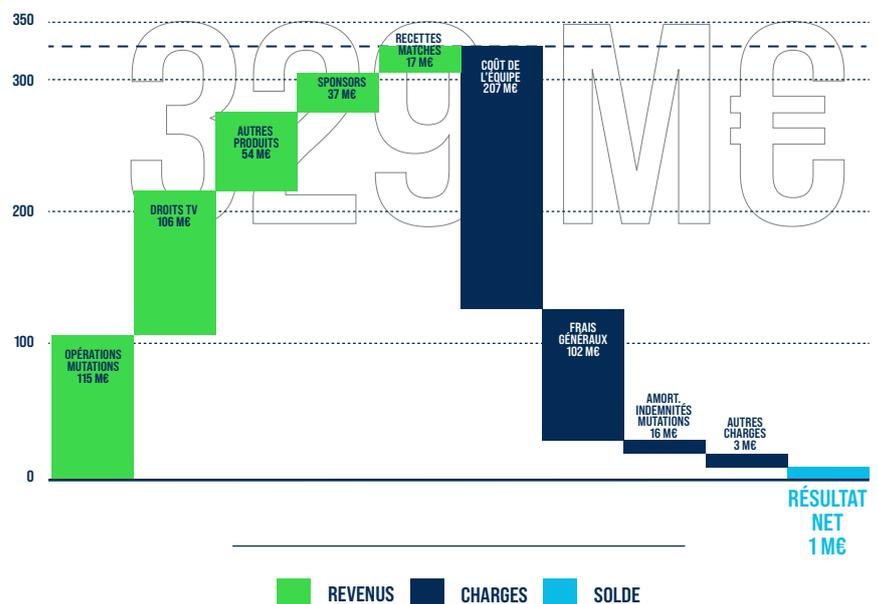
DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET



LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



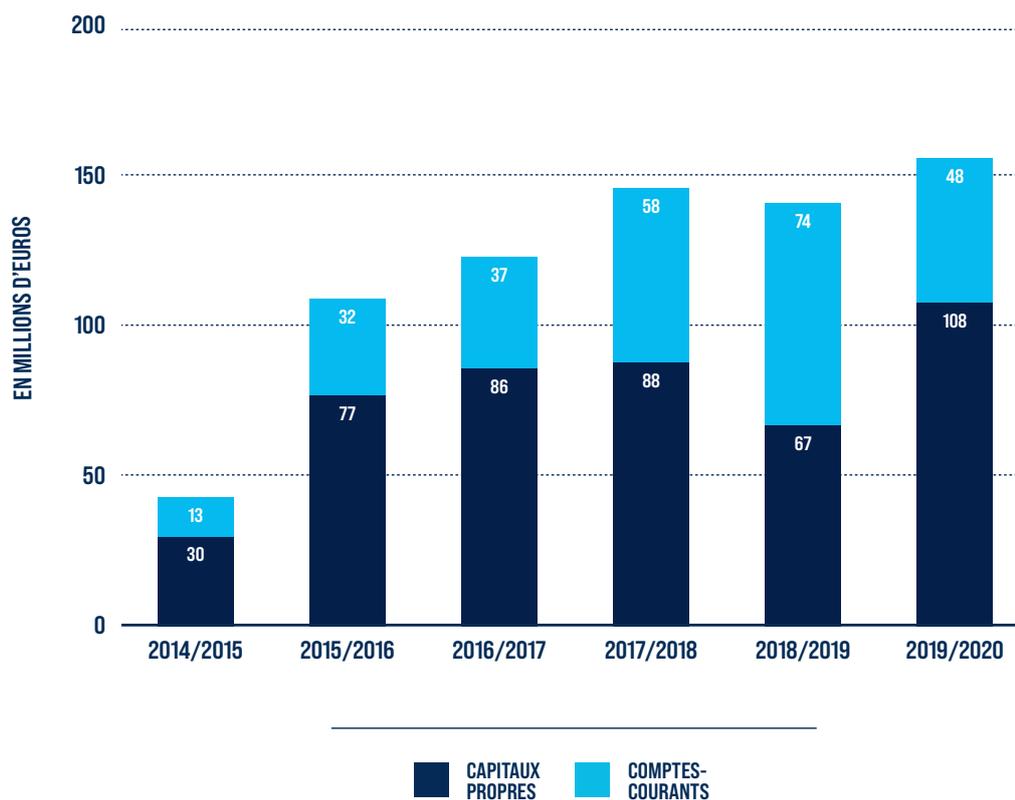
ANALYSE DE LA CONSTITUTION DU RÉSULTAT NET



2.1.6

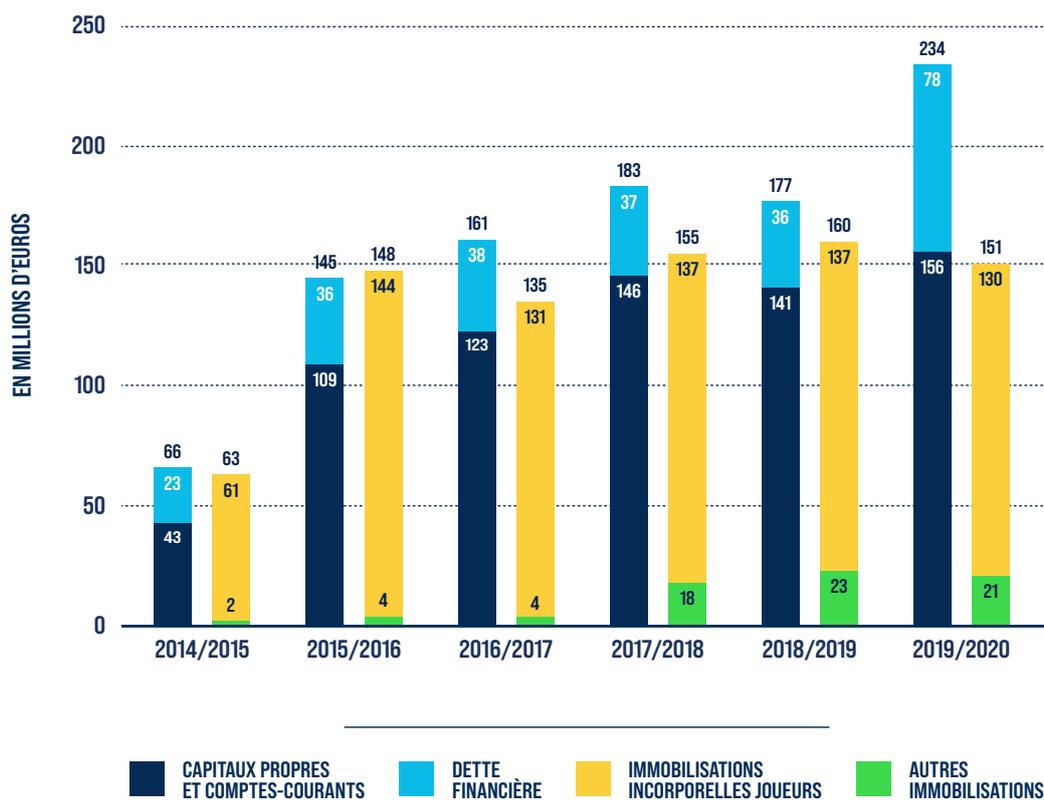
LE FINANCEMENT DES CLUBS

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET COMPTES-COURANTS



- Après une hausse des comptes-courants et une baisse des capitaux propres sur la saison 2018/2019, on observe le mouvement inverse pour la saison 2019/2020 : les capitaux propres ont augmenté de 61% et les comptes courants ont baissé de 35%.
- Au global, les fonds d'actionnaire et assimilés repartent à la hausse sur la saison 2019/2020 (+11%).

COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES CAPITAUX PROPRES ET COMPTES-COURANTS



- La tendance observée depuis trois saisons se confirme : les capitaux propres et les comptes courants sont largement supérieurs aux immobilisations incorporelles joueurs.
- L'écart entre les fonds propres et les immobilisations a pris des proportions très importantes avec la saison 2019/2020 du fait d'une très forte augmentation des dettes financières (+117 %).

2.1.7

L'ANALYSE DES RÉALISATIONS PAR RAPPORT AUX BUDGETS INITIAUX SAISON 2019/2020

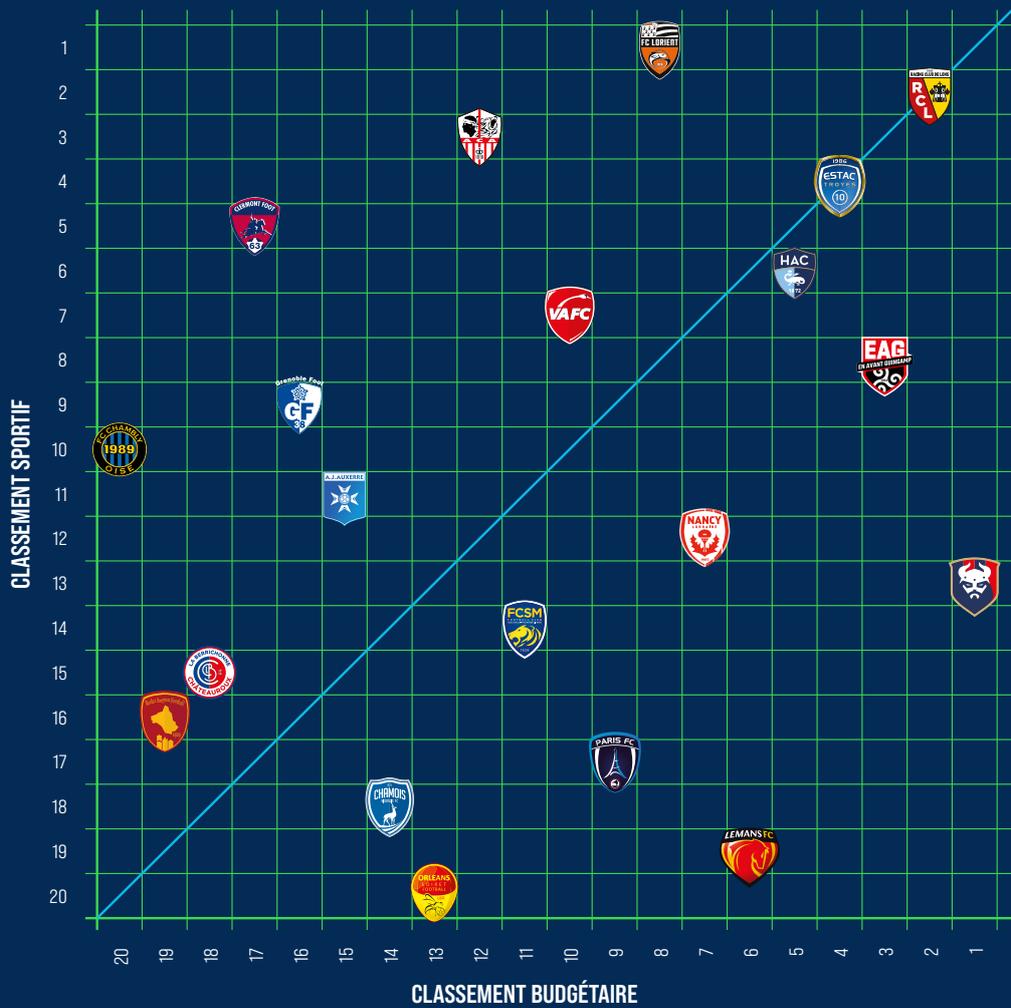
En milliers d'euros	BUDGET INITIAL	RÉEL	ÉCART
Droits audiovisuels	112 595	105 671	-6 924
Sponsors - Publicité	44 069	37 183	-6 886
Recettes matches	19 811	16 970	-2 841
Autres produits (dont merchandising)	27 070	34 080	+7 010
TOTAL PRODUITS HORS MUTATION	203 545	193 904	-9 641
Rémunération du personnel chargée	174 268	181 967	+7 699
Coûts des mutations	19 890	25 189	+5 299
Autres charges	105 952	118 382	+12 430
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	300 110	325 538	+25 428
RÉSULTAT DES OPÉ. HORS MUTATION	-96 566	-131 634	-35 068
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	71 503	114 812	+43 309
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	-25 062	-16 822	+8 240
Résultat financier	-1 668	-796	+872
Résultat exceptionnel : autres	8 803	18 734	+9 931
Impôt société	-147	-2 161	-2 014
Rést. except. : abandons/reprises comptes-courants	0	1 600	+1 600
RÉSULTAT NET	-18 074	555	+18 629

2.2 LE LIEN ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

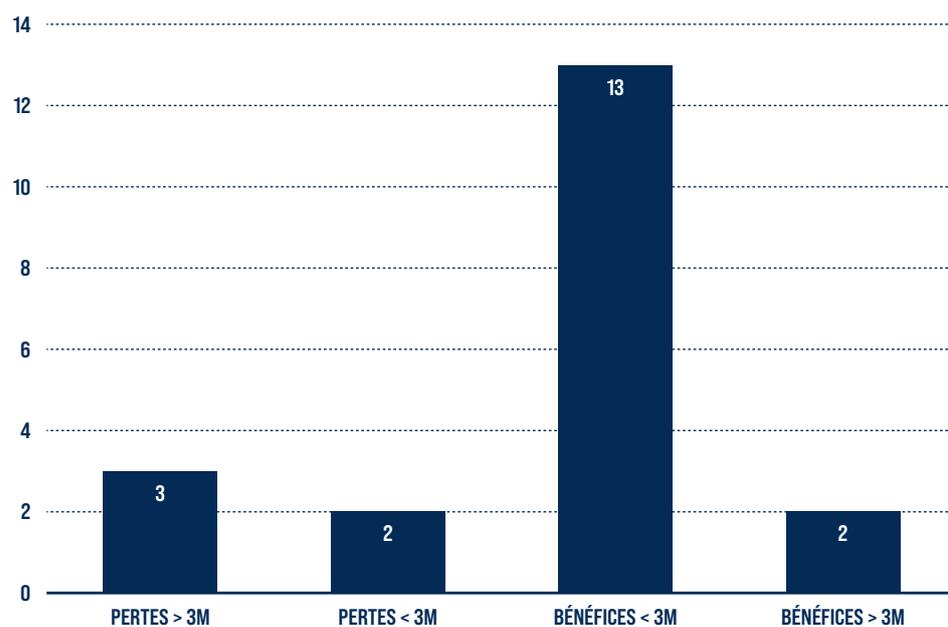
2.2.1 LES RÉSULTATS SPORTIFS

ÉQUIPES	CLASSEMENT	POINTS
Lorient	1	54
Lens	2	53
AC Ajaccio	3	52
Troyes	4	51
Clermont	5	50
Le Havre	6	44
Valenciennes	7	42
Guingamp	8	39
Grenoble	9	35
Chambly	10	35
Auxerre	11	34
Nancy	12	34
Caen	13	34
Sochaux	14	34
Châteauroux	15	34
Rodez	16	32
Paris FC	17	28
Niort	18	26
Le Mans	19	26
Orléans	20	19

BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF



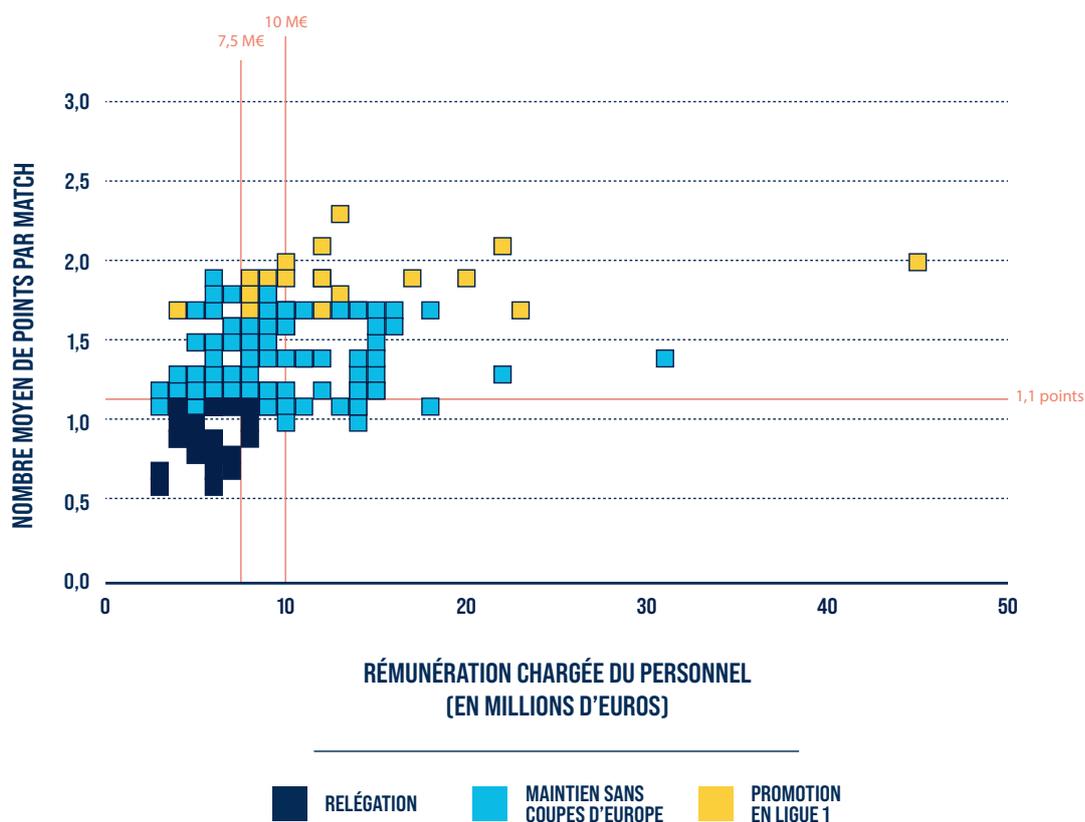
■ Contrairement à la saison précédente, la relation entre le classement budgétaire et le classement sportif est peu marquée en Ligue 2. Caen, le club avec le budget le plus important est ainsi classé 13^e du championnat, tandis que Lorient est le champion de la saison alors que son budget est classé 8^e. On retrouve néanmoins 4 des 5 clubs avec les plus gros budgets dans les 8 premières places du championnat.

NOMBRE DE CLUBS BÉNÉFICIAIRES ET DÉFICITAIRES

- 15 clubs de Ligue 2 sont bénéficiaires sur la saison 2019/2020 contre 11 pour la saison précédente. Le nombre de clubs déficitaires passe de 9 à 5.

2.2.2 LES RISQUES / OPPORTUNITÉS SPORTIFS ET MASSE SALARIALE

[SAISONS 2011/2012 À 2019/2020]



On observe les régularités suivantes en Ligue 2 au cours des neuf dernières saisons :

- La grande majorité des équipes qui ont été reléguées avaient une masse salariale chargée inférieure à 7,5 M€.
- Aucune équipe ayant une masse salariale chargée supérieure à 10 M€ n'a été reléguée.
- À l'exception du Gazelec à l'issue de la saison 2014/2015, d'Amiens en 2016/2017 et de l'AC Ajaccio en 2017/2018, toutes les équipes qui ont été promues en Ligue 1 avaient une masse salariale chargée supérieure à 7,5 M€.

RÉSULTATS SPORTIFS EN FONCTION DE LA MASSE SALARIALE (SAISONS 2011/2012 À 2019/2020)

MASSE SALARIALE	RISQUE DE RELÉGATION EN NATIONAL 1	CHANCE DE MAINTIEN EN LIGUE 2	CHANCE DE PROMOTION EN LIGUE 1
Supérieure à 10 M€	0 %	71%	29 %
Entre 7,5 et 10 M€	7 %	72%	21%
Inférieure à 7,5 M€	26 %	71%	3%

Le tableau se lit ligne par ligne. Exemple : parmi les équipes ayant une masse salariale chargée inférieure à 7,5M d'euros, 26% ont été reléguées, 71% se sont maintenues et 3% sont montées en Ligue 1.

Au regard des régularités observées, on peut ainsi identifier trois groupes d'équipes en Ligue 2 :

- **Groupe 1** : les clubs ayant une masse salariale chargée supérieure à 10 millions d'euros. Ces équipes n'ont quasiment aucun risque d'être reléguées. Elles se maintiennent la plupart du temps et ont un peu moins de 3 chances sur 10 de monter en Ligue 1.
- **Groupe 2** : les clubs ayant une masse salariale chargée comprise entre 7,5 et 10 millions d'euros. Pour ces équipes, les trois scénarios sont possibles mais le maintien en Ligue 2 reste la norme (72% des cas). Celles-ci se distinguent principalement du groupe 1 par le risque de relégation (7%).
- **Groupe 3** : les clubs ayant une masse salariale chargée inférieure à 7,5 millions d'euros. Ces équipes ont une chance sur quatre d'être reléguées en National 1 et n'ont pratiquement aucune chance de monter en Ligue 1. Le risque principal pour ces équipes est la relégation. Une masse salariale chargée de 7,5 millions d'euros en Ligue 2 est donc presque l'équivalent d'une masse salariale de 30 millions d'euros en Ligue 1. Dans les deux cas, les équipes qui ne franchissent pas ces seuils ont près d'une chance sur quatre d'être reléguées dans la division inférieure.

2.2.3

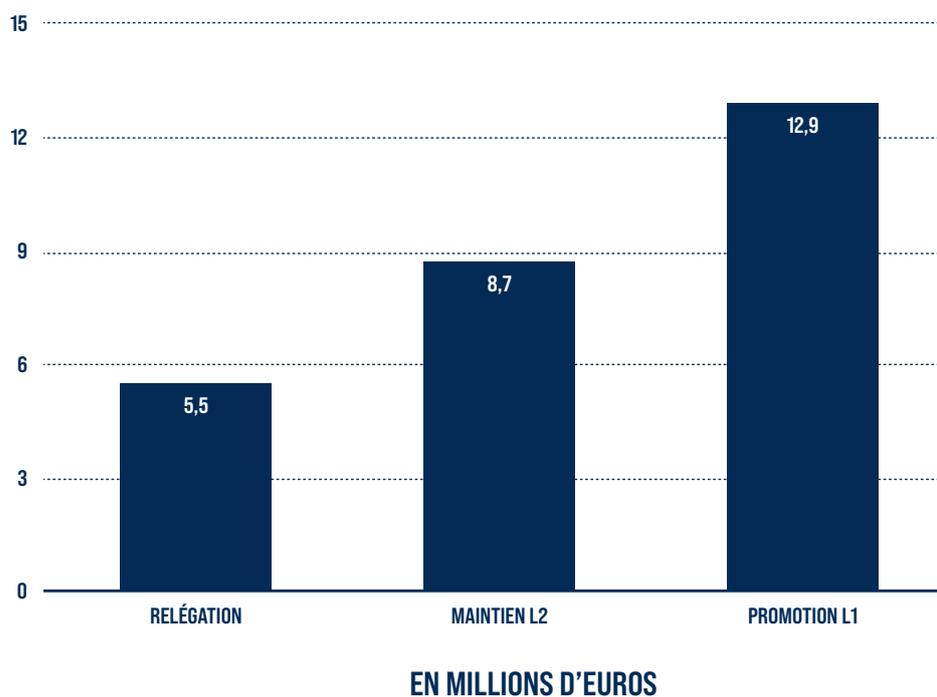
UN IMPACT FORT DES RÉSULTATS SPORTIFS SUR LES REVENUS

- A l'issue d'une saison, trois scénarios sont possibles pour les équipes de Ligue 2 : la descente en National, le maintien en Ligue 2 et la montée en Ligue 1.
- Les revenus des clubs relégués en National diminuent très fortement.
- Les revenus des clubs qui se maintiennent en Ligue 2 varient relativement peu d'une saison à l'autre.
- Les produits hors mutation des deux équipes promues à l'issue de la saison 2018/2019 ont augmenté plus que leurs charges d'exploitation entre 2018/2019 et 2019/2020 :
 - Les produits hors mutation de Metz sont passés de 19,5 M€ à 27,8 M€ (multiplication par 1,4) alors que ses charges d'exploitation sont passées de 41,5 M€ à 47,5 M€ (multiplication par 1,1).
 - Les produits hors mutation de Brest sont passés de 16,9 M€ à 28,5 M€ (multiplication par 1,7) alors que ses charges sont passées de 19 M€ à 29,6 M€ (multiplication par 1,5).

HAVRE AC



2.2.4

LA CORRÉLATION ENTRE MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE ET RÉUSSITE SPORTIVE**MASSE SALARIALE BRUTE MOYENNE EN FONCTION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE DES CLUBS (SAISON 2011/2012 À 2019/2020)**

Au cours des neuf dernières saisons :

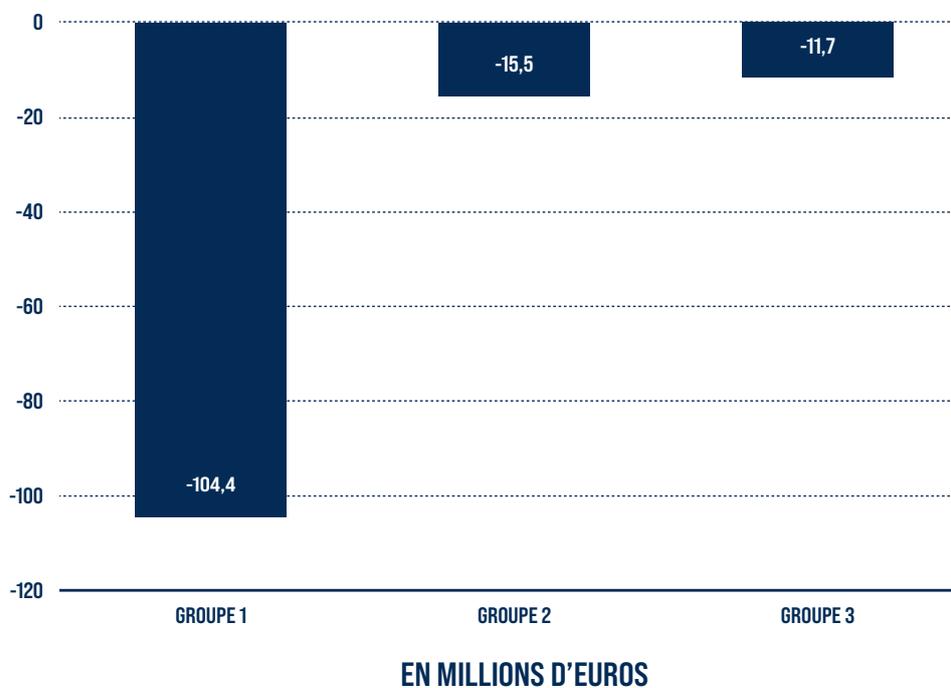
- Les équipes qui ont été reléguées en National avaient en moyenne une masse salariale chargée de 5,5 M€.
- Les équipes qui se sont maintenues en Ligue 2 avaient en moyenne une masse salariale chargée de 8,7 M€.
- Les équipes qui ont été promues en Ligue 1 avaient une masse salariale chargée de 12,9 M€.

2.2.5 L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS POUR LA SAISON 2019/2020

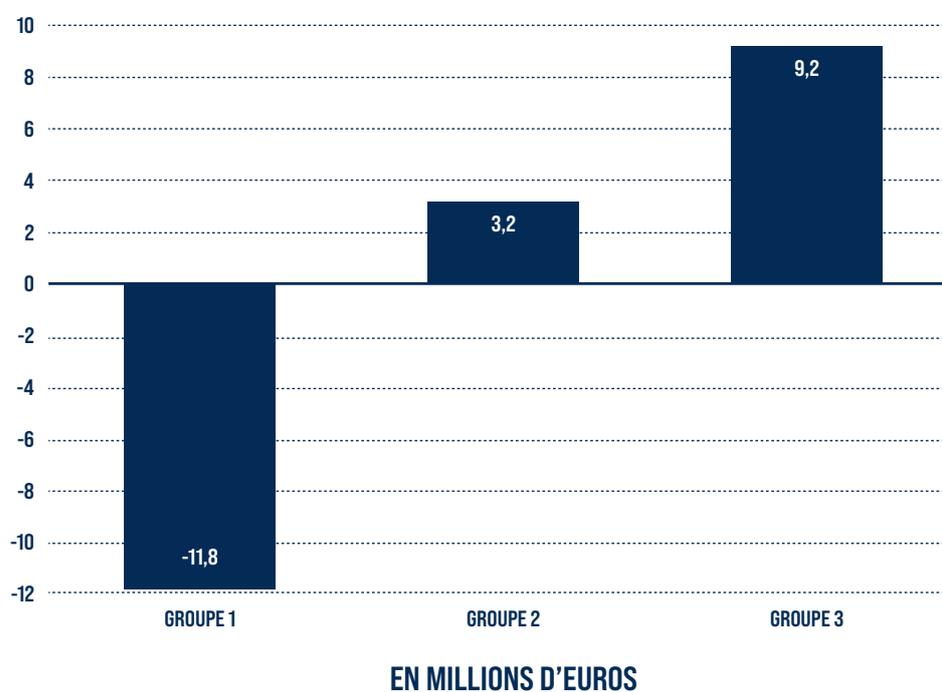
Suite aux analyses précédentes, il est possible de distinguer 3 groupes de clubs en fonction de leur masse salariale globale chargée en 2019/2020 :

Groupe	Clubs
Groupe 1 : MS supérieure à 10 M€	Lens, Lorient, Le Havre, Auxerre, Caen, Guingamp, Paris FC
Groupe 2 : MS entre 7,5 et 10 M€	Troyes, Nancy, Sochaux
Groupe 3 : MS inférieure à 7,5 M€	Valenciennes, Le Mans, Orléans, Grenoble, Clermont, Châteauroux, Niort, AC Ajaccio, Chambly, Rodez

RÉSULTAT D'EXPLOITATION CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2019/2020)



■ Le résultat d'exploitation négatif en Ligue 2 est principalement dû aux clubs dont la masse salariale chargée est supérieure à 10 M€ (Groupe 1).

RÉSULTAT NET CUMULÉ PAR GROUPE (SAISON 2019/2020)

- Seul le groupe 1 a généré des pertes sur la saison 2019/2020 tandis que les groupes 2 et 3 ont un résultat net positif. Tous les trois groupes avaient en revanche un résultat net négatif sur la saison 2018/2019.
- Même si le groupe 1 a un résultat net négatif sur la saison 2019/2020, il a divisé sa perte par deux par rapport à la saison 2018/2019 en passant de -24,2 M€ à -11,8 M€.

BENCH- MARK

E U R O P É E N

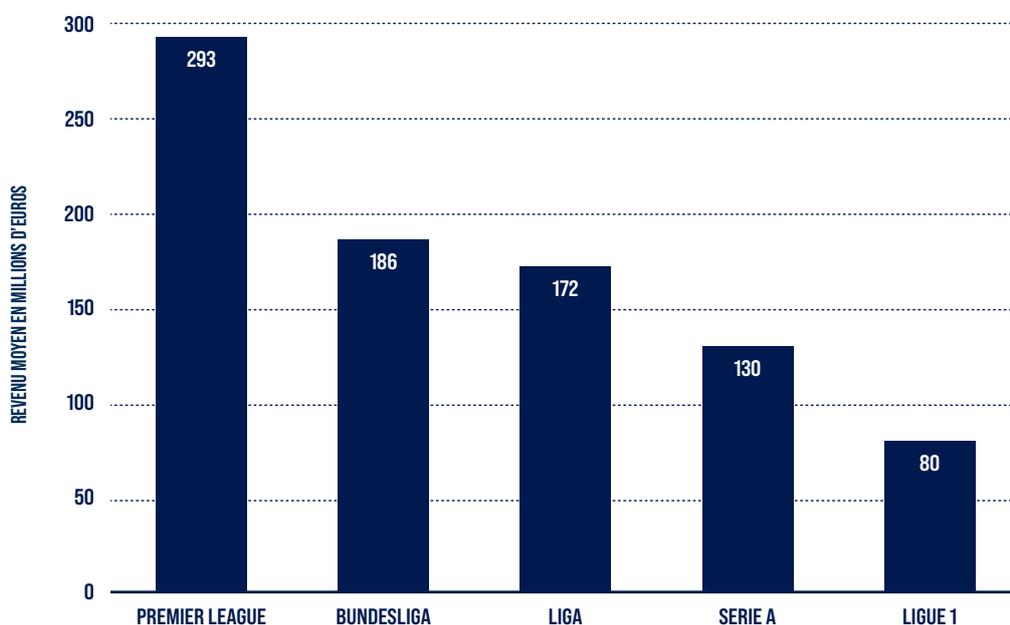


FC BAYERN

3 BENCHMARK EUROPÉEN

3.1 BENCHMARK EUROPÉEN DES PRODUITS HORS OPÉRATIONS DE MUTATION

3.1.1 REVENUS* MOYENS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS



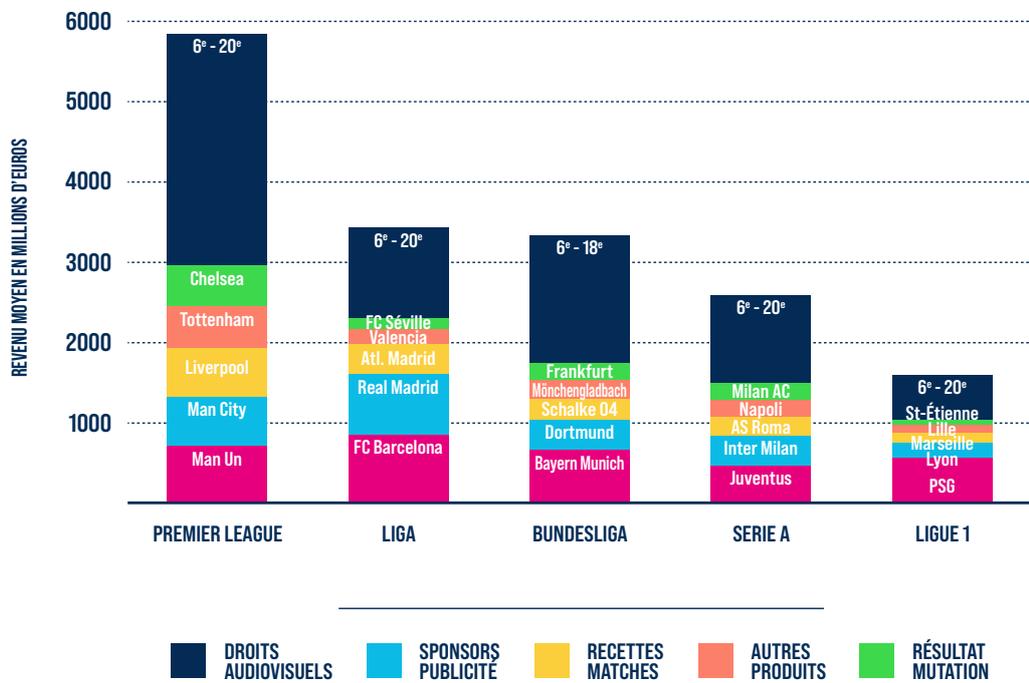
*Total produits hors opérations de mutation ; source : DNCG et UEFA Football Benchmark 2019
Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

■ On observe d'importantes disparités de revenus entre les cinq grands championnats européens : les revenus moyens des clubs de Premier League (293 M€ en moyenne) sont ainsi 3,7 fois plus élevés que ceux des clubs de Ligue 1 (80 M€ en moyenne).

3.1.2

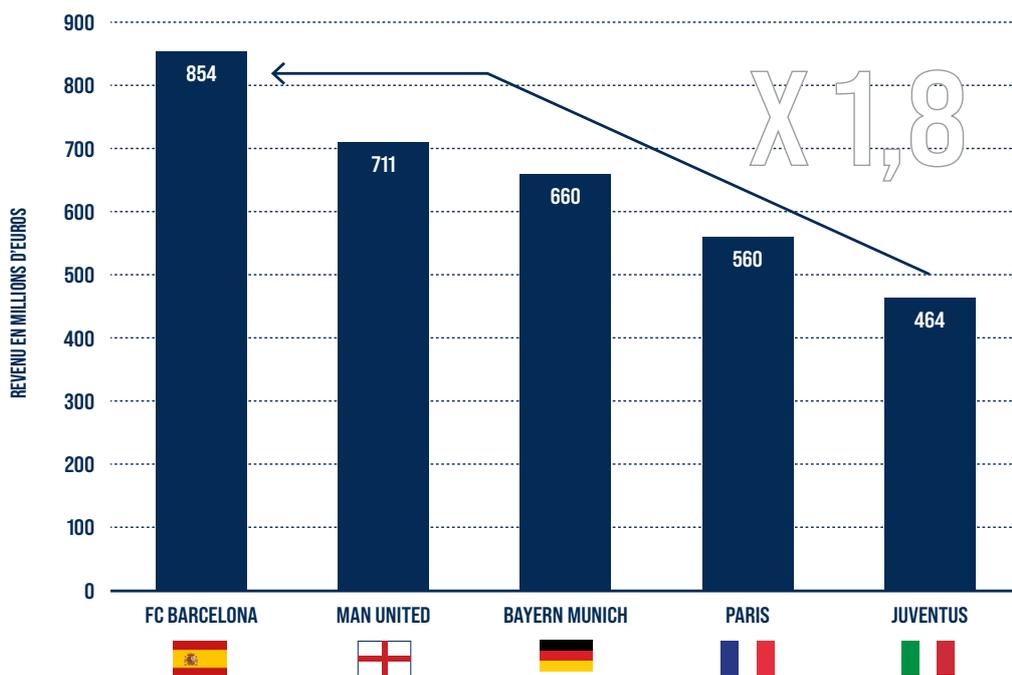
RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS

REVENUS DES CLUBS DANS LES CINQ GRANDS CHAMPIONNATS EUROPÉENS (EN M€)



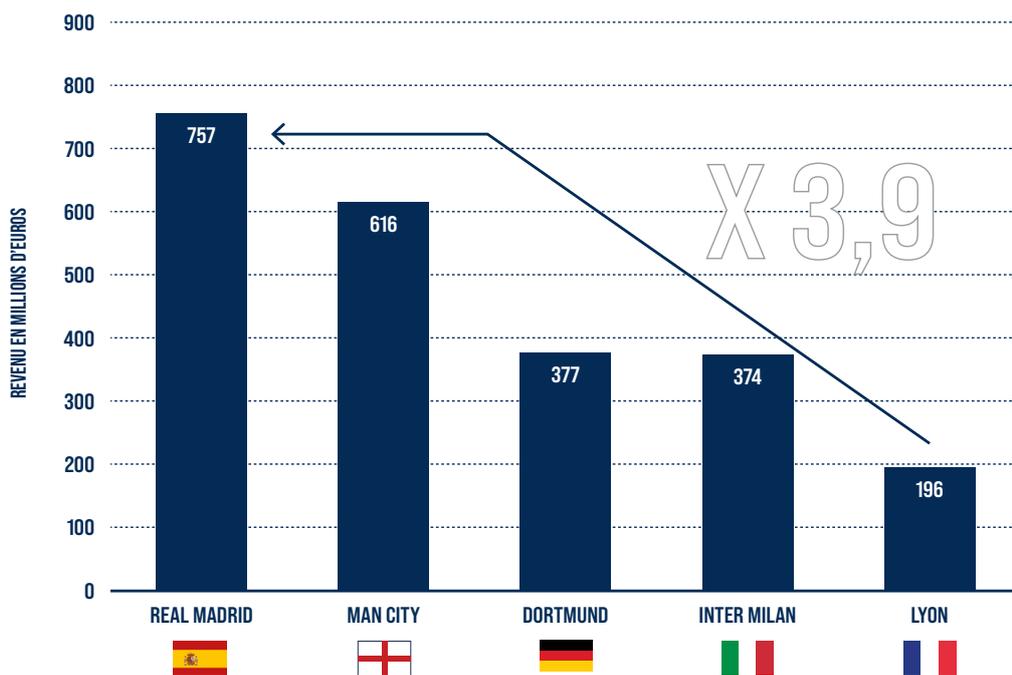
■ On observe de très importantes différences de revenus entre les championnats européens, mais également d'importantes différences de répartition des revenus entre les clubs des différents championnats.

CLUBS AVEC LES PLUS GROS REVENUS DE CHAQUE LIGUE



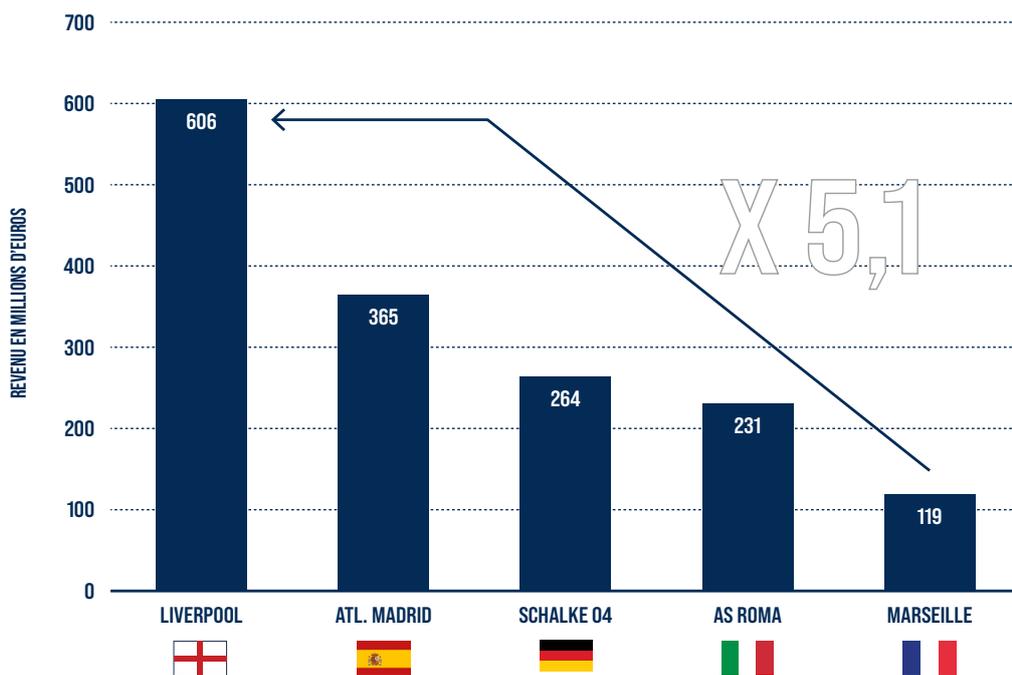
Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

CLUBS AVEC LES 2^E PLUS GROS REVENUS DE CHAQUE LIGUE



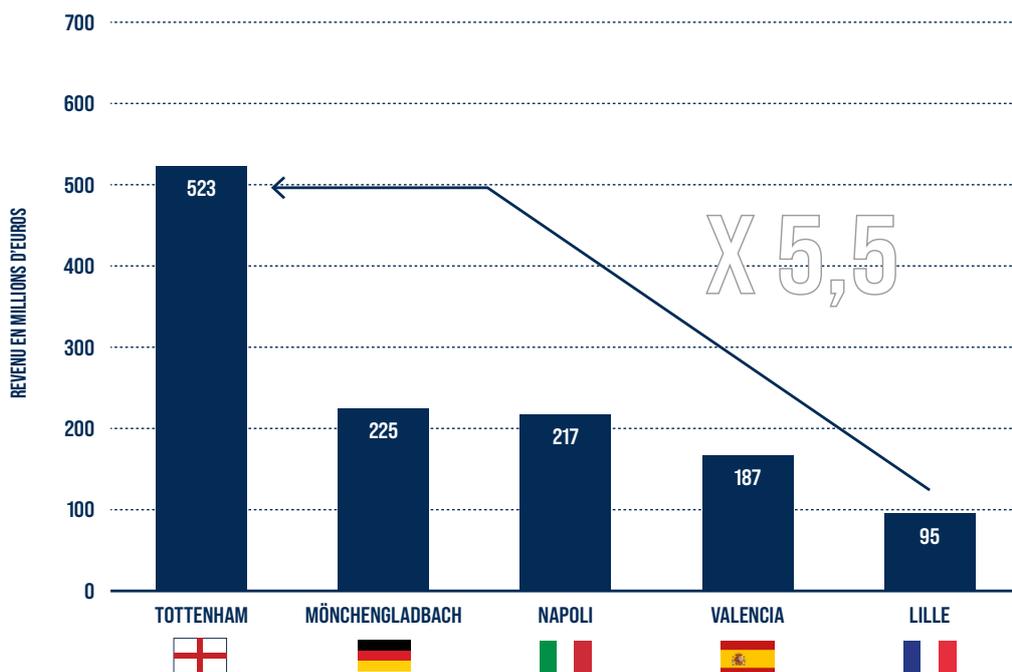
Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

CLUBS AVEC LES 3^E PLUS GROS REVENUS DE CHAQUE LIGUE



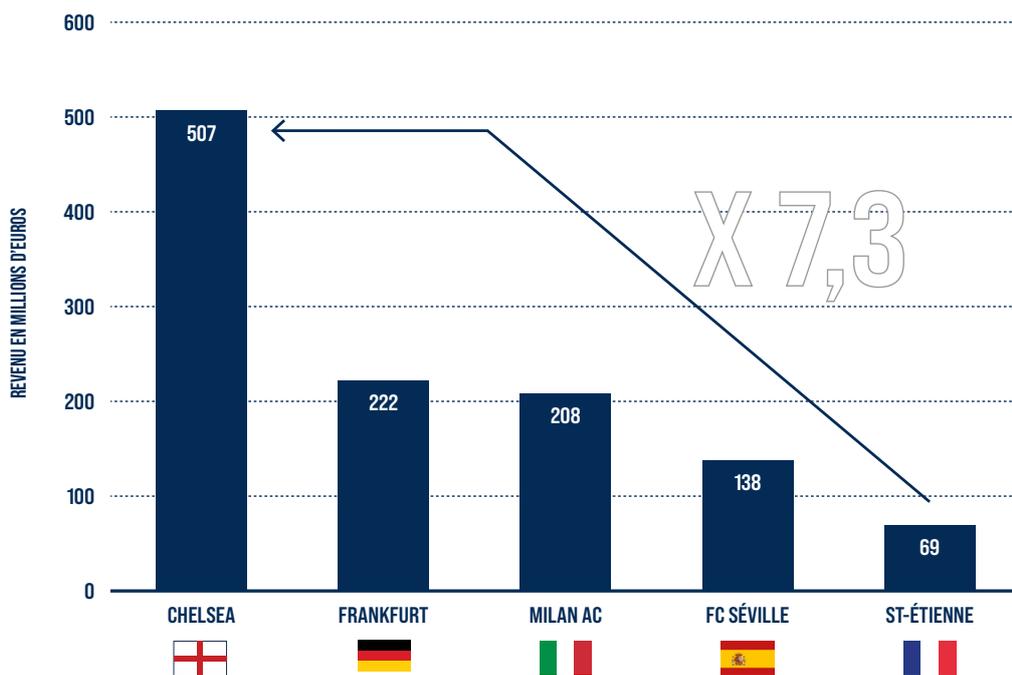
Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

CLUBS AVEC LES 4^E PLUS GROS REVENUS DE CHAQUE LIGUE



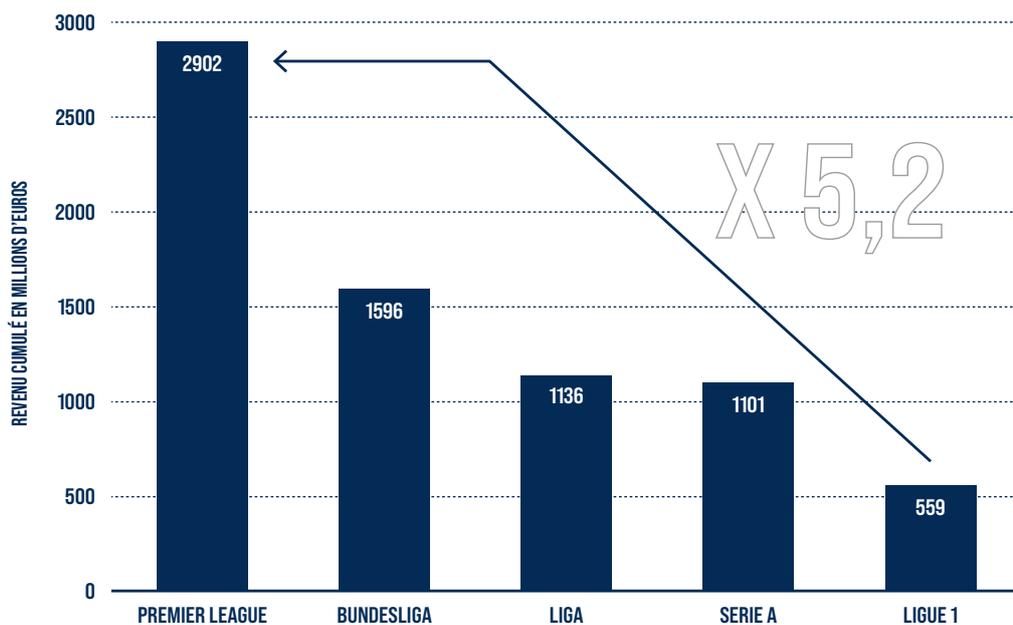
Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

CLUBS AVEC LES 5^E PLUS GROS REVENUS DE CHAQUE LIGUE



Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

CLUBS DES 6^E AUX 20^E* PLUS GROS REVENUS DE CHAQUE LIGUE



*18^e pour la Bundesliga.

Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

■ **Même si les revenus totaux de la Ligue 1 sont les plus faibles, le PSG rivalise avec les plus grands clubs des championnats européens** : le PSG (560 M€) a un budget supérieur à celui de la Juventus (464 M€) et proche de celui du Bayern Munich (660 M€).

■ **En revanche, les autres clubs français sont largement distancés par leurs homologues européens** :

· **Lyon (2^e club français)** a des revenus de 196 M€ contre 757 M€ pour le Real Madrid (2^e club espagnol), 616 M€ pour Manchester City (2^e club anglais), 377 M€ pour Dortmund (2^e club allemand) et 374 M€ pour l'Inter de Milan (2^e club italien),

· **Marseille (3^e club français)** a des revenus de 119 M€ contre 606 M€ pour Liverpool (3^e club anglais), 365 M€ pour l'Atletico Madrid (3^e club espagnol), 264 M€ pour Schalke 04 (3^e club allemand) et 231 M€ pour l'AS Roma (3^e club italien).

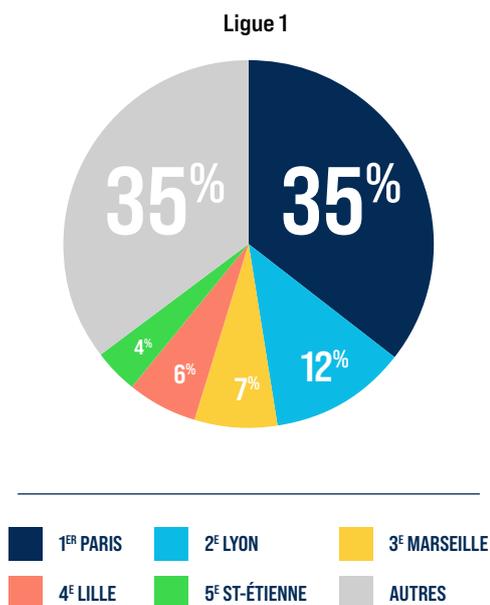
De manière plus globale, les revenus des 4 plus gros clubs français derrière le PSG (Lyon, Marseille, Lille et St-Étienne) représentent 482 M€ (moins que le PSG seul) contre 2251 M€ en Premier League, 1447 M€ en Liga, 1088 M€ en Bundesliga et 1030 M€ en Serie A.

■ **Pour les clubs dont les revenus sont situés au-delà de la 5^e place dans leur championnat, la différence entre les clubs français et les clubs des autres ligues européennes est encore plus marquée.** Les revenus de ces clubs se situent tous entre 20 M€ et 70 M€ en Ligue 1 alors qu'ils se situent entre 130 et 510 M€ en Premier League.

PSG



RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)



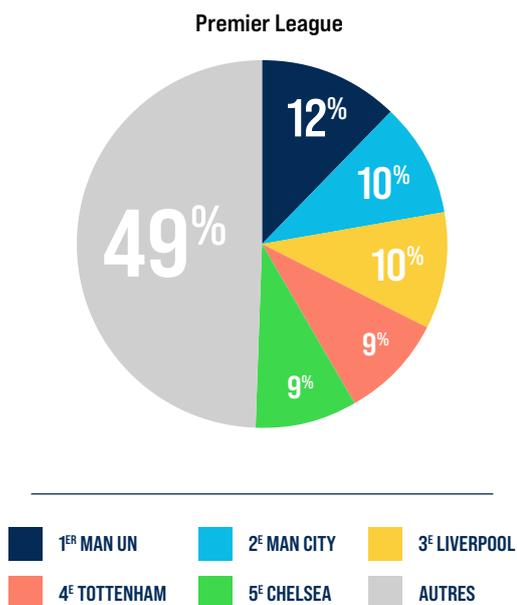
- **En Ligue 1**, un club concentre à lui seul plus d'un tiers des revenus du championnat : le PSG avec 35% du revenu total. Lyon, 2^e club, ne génère déjà plus que 12% des revenus. Les deux clubs représentent à eux seuls presque 50% du revenu total. Ensuite, la baisse est très brusque : Marseille, Lille et St-Étienne ont des revenus compris entre 4% et 7%. Enfin, les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 35% du revenu total, c'est-à-dire la même chose que le PSG à lui seul.

RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)



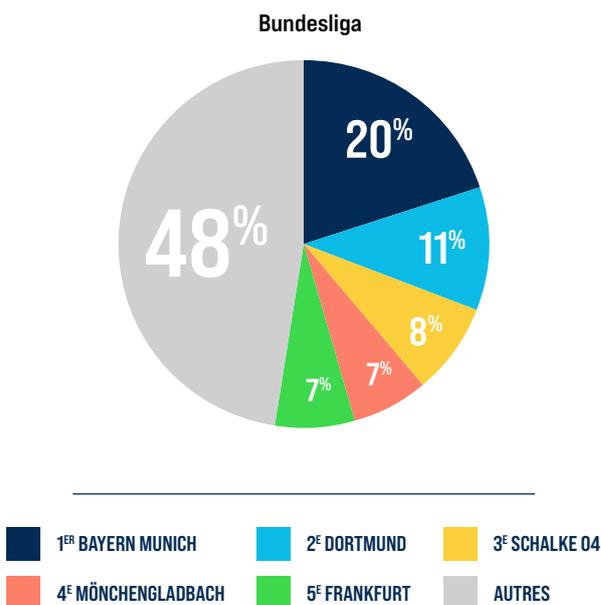
- **La Liga** a un profil similaire à celui de la Ligue 1, à la différence près qu'au lieu d'un, ce sont deux clubs qui dominent fortement le championnat par leurs revenus : FC Barcelona (25%) et le Real Madrid (22%) représentent à eux deux presque 50% du budget total. Ensuite, la baisse des revenus des clubs est à nouveau très brusque : l'Atletico Madrid ne représente que 11% des revenus et Valencia et FC Séville respectivement 5% et 4%. Enfin, les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 33% du revenu total, soit un pourcentage très proche de celui observé pour la Ligue 1.

RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)



■ **La Premier League** a un profil de répartition très différent de celui de la Ligue 1 et de la Liga. Les 5 premiers clubs (Manchester United, Manchester City, Liverpool, Tottenham et Chelsea) ont des revenus similaires compris entre 9% et 12% du budget total. Il faut donc cumuler les revenus de ces 5 premiers clubs pour atteindre 50% du revenu total. Ensuite la baisse des revenus est plus progressive et les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 49% des revenus.

RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)



■ **La Bundesliga** a un profil similaire à celui de la Premier League. À l'exception du Bayern Munich, qui concentre à lui seul 20% des revenus, les 5 premiers clubs ont des revenus similaires compris entre 7% et 11% du budget total. À nouveau, il faut cumuler les revenus de ces 5 premiers clubs pour atteindre 50% du revenu total. Ensuite la baisse des revenus est encore une fois plus progressive et les clubs de la 6^e à la 18^e place concentrent 48% des revenus.

RÉPARTITION DES REVENUS ENTRE LES CLUBS (EN %)



- La Serie A a un profil situé à mi-chemin entre les deux profils de répartition précédents. Deux clubs concentrent à eux deux une part relativement importante des revenus (mais de manière moins marquée qu'en Ligue 1 et en Liga) : la Juventus (18%) et l'Inter de Milan (14%). Ensuite, AS Roma, Naples et Milan AC ont des revenus similaires situés entre 8% et 9% du revenu total (proche des cas de la Premier League et de la Bundesliga). Enfin les clubs de la 6^e à la 20^e place concentrent 42% du revenu total, à mi-chemin entre les proportions de Ligue 1 et celles de Premier League.





MESURES DES INÉGALITÉS DE RÉPARTITION DES REVENUS AU SEIN DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS

LIGUE	MAX. / MIN.	5E / 15E	COEFFICIENT DE GINI
LIGUE 1	26,8	2,5	0,51
LIGA	16,5	2,3	0,52
BUNDESLIGA	9,6	2,4	0,35
SERIE A	6,7	3,7	0,41
PREMIER LEAGUE	5	3,2	0,32

Note : différence de périmètre entre les chiffres Ligue 1 et les chiffres des autres championnats européens
 • Saison 2019/2020 pour la Ligue 1,
 • Saison 2018/2019 pour les autres ligues.

Le tableau ci-dessus présente 3 indicateurs pour mesurer les inégalités de répartition des revenus entre les clubs des cinq grands championnats européens.

- **Le premier (Max/min)** consiste à faire le ratio entre les revenus du club au budget le plus élevé et ceux du club au budget le moins élevé. On observe les inégalités les plus fortes au sein de la Ligue 1 : le budget du PSG est plus de 26 fois plus élevé que celui de Nîmes. À l'opposé, la Premier League apparaît comme la ligue la plus égalitaire : le budget de Manchester United équivaut à seulement 5 fois celui de Bournemouth.
- **Le deuxième (5^e/15^e)** consiste à faire le ratio entre les revenus du club avec le 5^e budget le plus élevé et les revenus du club avec le 15^e budget le plus élevé. Cet indicateur mesure donc les inégalités de revenus des clubs qui se trouvent en milieu de tableau. Avec cet indicateur, la Ligue 1 est cette fois un des championnats les plus égalitaires : le budget de St-Étienne est égal à seulement 2,5 fois celui Metz. Au contraire, pour la Premier League, le budget de Chelsea équivaut à 3,2 fois celui de Southampton.

Les différences de résultat entre cet indicateur et le précédent mettent en lumière les différences de profil de répartition des revenus des clubs entre les différents championnats. Ainsi, les revenus des clubs de la Ligue 1 décrochent brutalement à partir du 3^e club alors qu'en Premier League, la répartition des revenus est plus lisse.

■ Cette différence de répartition rend nécessaire l'utilisation d'un indicateur plus complexe afin de mesurer globalement les inégalités de répartition au sein des différents championnats : le coefficient de GINI. Cet indicateur, typiquement utilisé pour mesurer les inégalités de revenu au sein d'un pays, est un coefficient variant entre 0 et 1. La valeur 0 signifie que tous les clubs ont le même revenu et la valeur 1 qu'un seul club concentre tous les revenus. On peut alors regrouper les championnats européens en deux groupes :

- Les championnats plutôt inégalitaires (GINI > 0,5) : la Ligue 1 et la Liga,
- Les championnats plus égalitaires (GINI < 0,5) : Premier League, Bundesliga et dans une moindre mesure la Serie A.

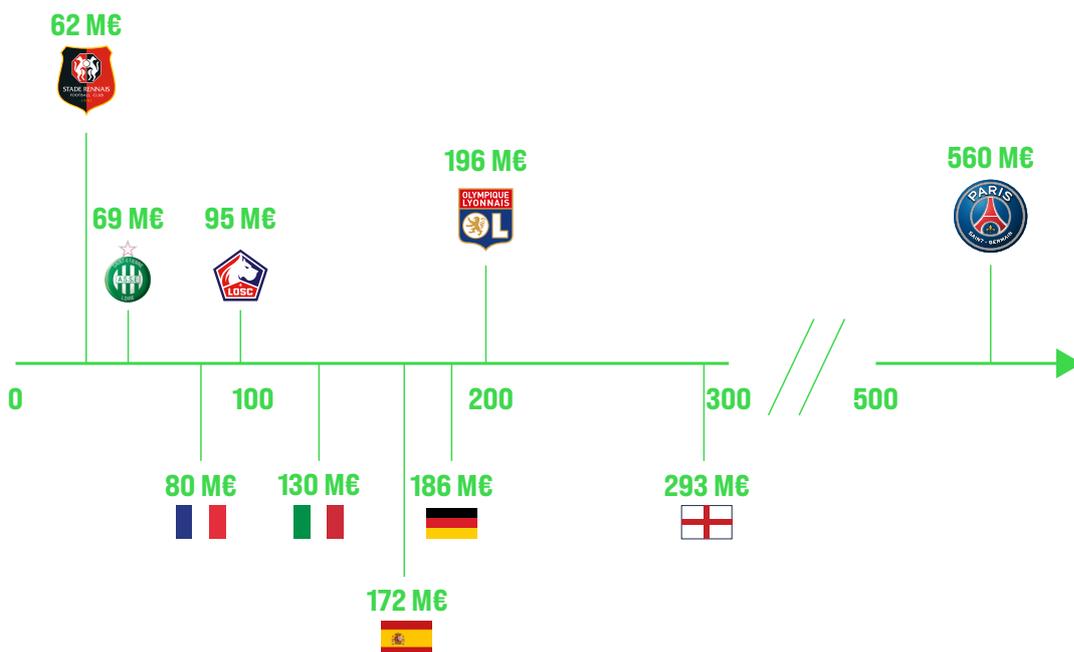
■ Ces deux groupes correspondent aux deux profils de répartition observés précédemment :

Un 1^{er} groupe composé de la Ligue 1 et de la Liga avec de fortes inégalités de revenus entre les clubs. Dans ces championnats, les deux plus gros clubs représentent à eux seuls environ la moitié du total des revenus.

- **Un 2^e groupe composé de la Premier League, de la Bundesliga et dans une moindre mesure de la Serie A.** Dans celui-ci, les deux plus gros clubs en terme de budget de chaque championnat représentent une part plus faible du revenu total et la baisse des revenus des clubs est plus progressive. Ainsi en Premier League et en Bundesliga, il faut cumuler les revenus des 5 premiers clubs pour atteindre 50 % du revenu total. À titre d'exemple, Manchester United (club avec les revenus les plus élevés en Premier League) ne représente que 12 % du revenu total de Premier League.

3.1.3

COMPARAISON DES REVENUS DES 5 CLUBS FRANÇAIS AYANT DISPUTÉ UNE COUPE D'EUROPE AVEC LES REVENUS MOYENS DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS



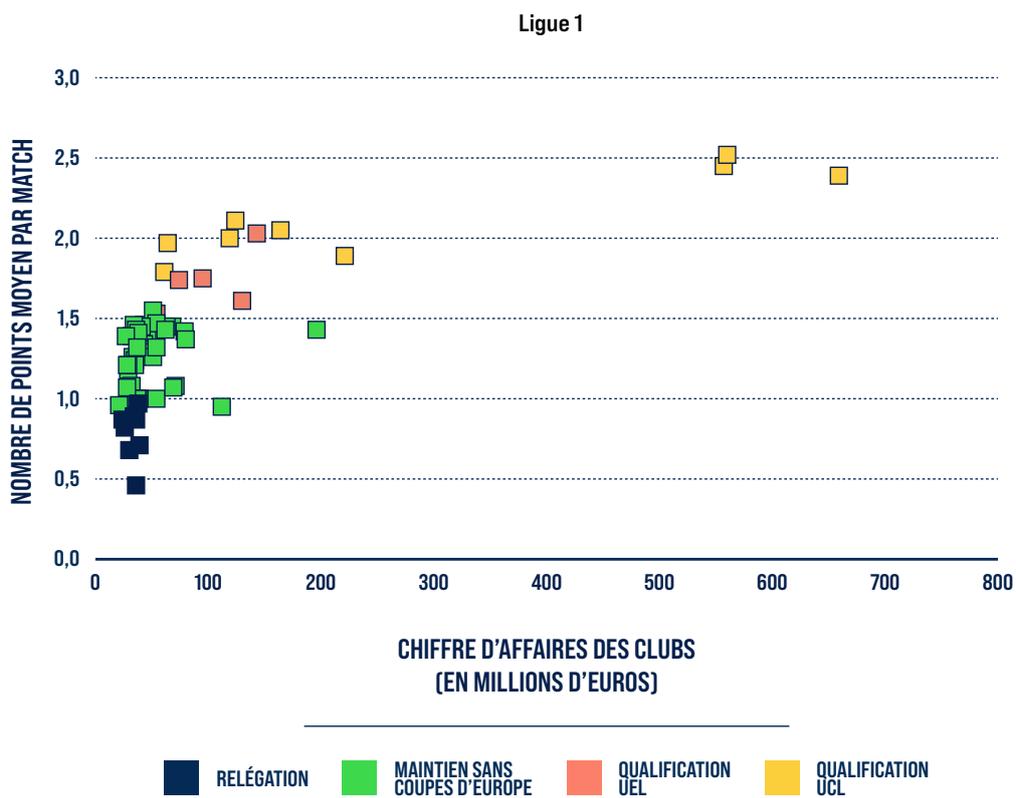
Note : Chiffres de l'exercice 2019/2020 pour la Ligue 1 et de l'exercice 2018/2019 pour les autres ligues.

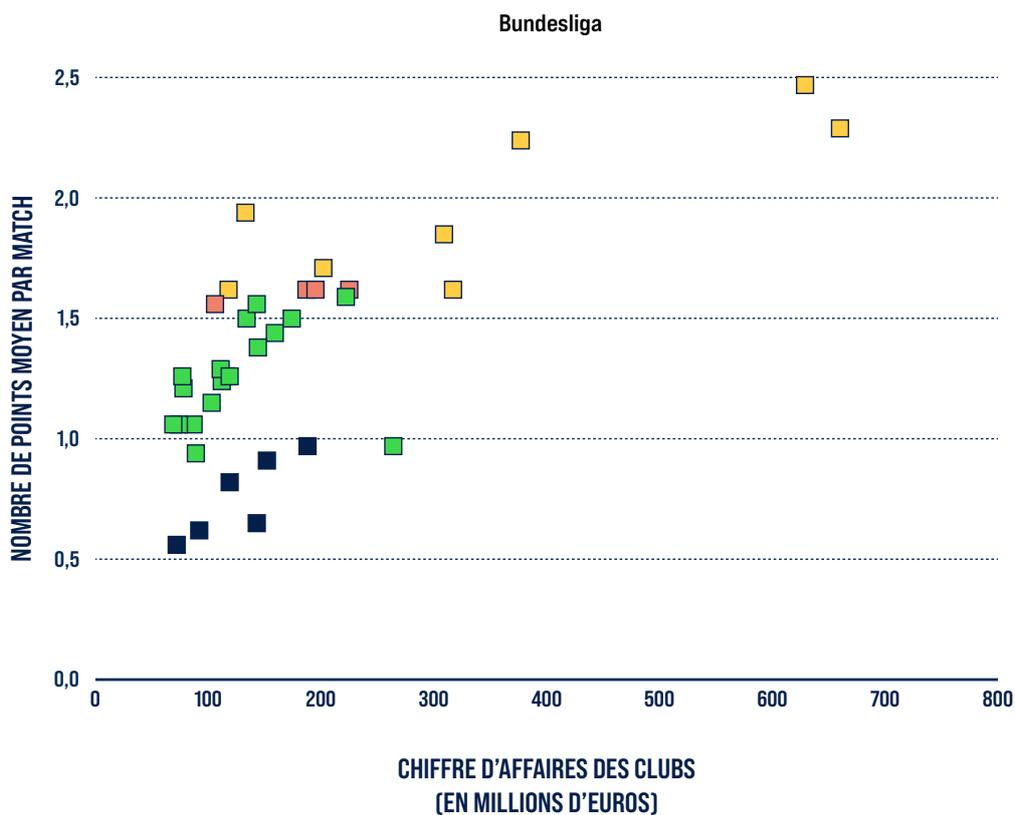
- Parmi les clubs français ayant disputé une coupe d'Europe, le PSG se détache avec un budget presque deux fois supérieur au budget moyen des clubs de Premier League.
- Lyon a un budget compris entre les budgets moyens des clubs allemands et anglais.
- Lille, St-Étienne et Rennes ont un budget inférieur au budget moyen des clubs des cinq grands championnats.

3.2

CORRÉLATION ENTRE RÉSULTATS SPORTIFS ET REVENUS

- En Ligue 1, le chiffre d'affaires à partir duquel un club a peu de chances d'être relégué est inférieur à celui des autres ligues majeures européennes :
 - Aucun club de Ligue 1 avec un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€ n'a été relégué.
 - Ce seuil de non-relégation est égal à 200 M€ en Bundesliga, 170 M€ en Premier League, 100 M€ en Liga et 60 M€ en Serie A.
- Le ticket d'entrée en coupes d'Europe est plus faible en Ligue 1 que celui des autres championnats européens. Ainsi, le chiffre d'affaires minimum à partir duquel 90 % des clubs participent à une coupe d'Europe est de :
 - 120 M€ en Ligue 1.
 - 230 M€ en Premier League, 200 M€ en Bundesliga et en Liga et 150 M€ en Serie A.
- Au-delà de ces différences entre les seuils de relégation et de qualification en coupe d'Europe, **les cinq principaux championnats européens ont tous en commun une forte corrélation entre le revenu des clubs et les résultats sportifs.**
- En particulier, à l'exception de la Premier League et du fameux « **Big Six** » (Manchester City, Manchester United, Arsenal, Chelsea, Liverpool et Tottenham), les championnats européens sont tous dominés ces dernières années par un ou deux clubs qui ont les plus gros budgets :
 - Le **PSG** pour la Ligue 1 (champion 5 fois lors des 6 derniers championnats),
 - Le **Bayern Munich** pour la Bundesliga (champion 6 fois lors des 6 derniers championnats),
 - **FC Barcelona** et le **Real Madrid** pour la Liga (champions 6 fois à eux deux lors des 6 derniers championnats),
 - La **Juventus** pour la Serie A (champion 6 fois lors des 6 derniers championnats).





- RELÉGATION
- MAINTIEN SANS COUPES D'EUROPE
- QUALIFICATION UEL
- QUALIFICATION UCL

3.3 BREXIT : QUEL ENJEU POUR LES CLUBS FRANÇAIS ?

Depuis le Vendredi 1^{er} janvier 2021, le retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne ("Brexit") est désormais pleinement effectif pour ce qui concerne le volet du football et des transferts de joueurs.

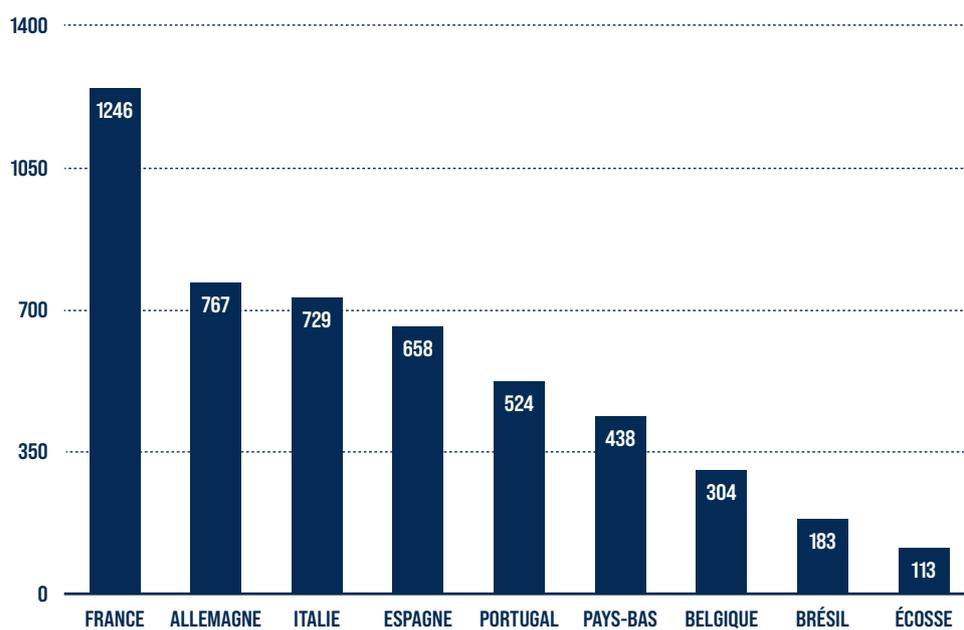
Ces mesures se traduisent pour les clubs anglais par :

- Une interdiction de recruter des jeunes étrangers de moins de 18 ans,
- Une limitation pour les moins de 21 ans (3 joueurs maximum par période de transfert et donc 6 maximum par saison),
- L'application pour les joueurs en provenance de l'Union Européenne du même régime d'immigration que les joueurs extracommunautaires, à savoir un barème avec un nombre de points à atteindre en fonction de plusieurs critères (nombre d'apparitions en sélection nationale, pedigree du club d'origine...) pour obtenir un permis de travail.

Il s'agit ainsi pour le football britannique de favoriser l'émergence de talents nationaux sans empêcher les clubs anglais de recruter les meilleurs joueurs étrangers. Ces mesures restrictives limitant les arrivées de joueurs étrangers dans les clubs britanniques sont concomitantes avec les conséquences financières de la crise sanitaire actuelle et vont, selon toute vraisemblance, contribuer à ralentir les mouvements de joueurs vers les clubs anglais.

Sans préjuger de l'impact qu'aura le Brexit sur les clubs de football dans le futur, il est possible d'en mesurer au moins l'enjeu pour les clubs français en se basant sur l'historique des transferts réalisés vers l'Angleterre.

PRINCIPAUX SOLDES MONÉTAIRES DES TRANSFERTS
ENTRE LA PREMIER LEAGUE ET LES AUTRES CHAMPIONNATS
DE PREMIÈRE DIVISION ENTRE 2010 ET 2019, EN M€



Source : CIES-Observatoire du football, "Analyse financière du marché des transferts dans les ligues du Big 5 (2010-2019)".

La Ligue 1 est donc, et de loin, le principal exportateur de joueurs vers la Premier League, en valeur, depuis 9 ans. Un durcissement des conditions d'arrivée des joueurs étrangers vers la Premier League devrait donc impacter en premier lieu les clubs français.

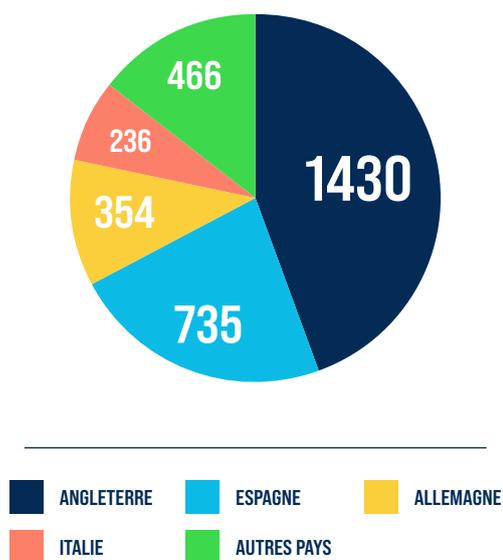
HISTORIQUE DES TRANSFERTS DE JOUEURS DES CHAMPIONNATS FRANÇAIS VERS LA PREMIER LEAGUE ENTRE LES SAISONS 2010/2011 ET 2019/2020, EN M€



L'historique des mouvements de joueurs depuis les championnats français vers la Premier League depuis 10 ans montre bien les montants importants générés par ces transferts.

La Première League représentait sur cette période 13% des départs de joueurs en nombre, mais 44% en valeur. Il s'agit donc essentiellement d'un marché portant sur des transferts importants, générateurs de fortes plus-values pour nos clubs. En effet, 46 transferts de plus de 10 M€ ont été effectués vers la Premier League sur cette période, soit près de 50% de toutes les ventes vers l'étranger de cette catégorie de prix (94 départs pour 10 M€ ou plus).

Enfin, tandis que le marché des ventes de joueurs par des clubs français a été multiplié par 4 en valeur sur cette période, celui des ventes de joueurs vers la Premier League a été multiplié par 4,4. Il s'agit donc d'un marché particulièrement dynamique pour les clubs français.

**RÉPARTITION DES VENTES DE JOUEURS DES CHAMPIONNATS FRANÇAIS
PAR DESTINATION ENTRE LES SAISONS 2010/2011 ET 2019/2020, EN M€**

Près de la moitié des joueurs vendus à l'étranger l'ont été à destination de l'Angleterre (44 % du total des ventes vers l'étranger en valeur).

Le 2nd pays destinataire, l'Espagne, représenté à peine plus de la moitié des ventes réalisées vers l'Angleterre.

Ce constat est vrai pour les clubs de Ligue 1, pour lesquels la Premier League est le principal « client » en matière de transferts sur cette période, mais aussi pour les clubs de Ligue 2 pour lesquels la Premier League est la 2nde destination privilégiée, derrière la Ligue 1.



**LIGUE DE FOOTBALL
PROFESSIONNEL**

6 RUE LÉO DELIBES - 75116 PARIS
01 53 65 38 00 - infos@lfp.fr
WWW.LFP.FR